

Fête des travailleurs : la journée du mercredi 1^{er} mai chômée et payée

La journée du mercredi 1er mai 2019, fête des travailleurs, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, indique jeudi un communiqué commun de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 26 - Samedi 27 avril 2019 - 20-21 Chaâbane 1440 - N° 2200 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr : 04h14 Dohr : 12h46
Asr : 16h31 Maghreb : 19h37 Isha : 21h06

MÉTÉO

| | | |
|-------------|-------|-----|
| Alger | : 21° | 10° |
| Oran | : 24° | 11° |
| Annaba | : 21° | 11° |
| Béjaïa | : 19° | 08° |
| Tamanrasset | : 39° | 27° |

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-TUNISIE

Le ministre des Affaires Etrangères, Sabri Boukadoum en visite en Tunisie

P. 24

ALGÉRIE-ITALIE

Sonatrach et ENI s'accordent sur le renouvellement du contrat d'approvisionnement de l'Italie en gaz algérien

P. 6

ALGÉRIE-EMIRATS

L'Algérie et les Emirats examinent le renforcement la coopération dans le domaine de l'aviation civile

P. 6

POUR LE DIXIÈME VENDREDI CONSÉCUTIF

Marches pacifiques à travers le pays

Des marches pacifiques ont été organisées simultanément à Alger et dans les différentes wilayas du pays, pour le dixième vendredi consécutif, réclamant le départ des symboles du système et le jugement des personnes impliquées dans des affaires de corruption et de dilapidation de deniers publics, ont constaté des journalistes de l'APS.

P. 3



GOUVERNEMENT

Réunion du Conseil interministériel consacrée à l'évaluation des préparatifs pour le mois de Ramadhan

P. 5

AADL 2 :

53.989 souscripteurs ayant versé la première tranche convoqués pour le choix des sites

P. 24

PRÉSIDENTIELLE DU 4 JUILLET :

45 lettres d'intention à la candidature déposées au ministère de l'Intérieur

P. 24

SANTÉ

Pourquoi on ne doit pas boire plus de 4 tasses de café par jour

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (MATCHS EN RETARD) : Une mise à jour sous le signe du podium

Deux matchs de mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 de football sont au programme de samedi, où les quatre équipes en question se livrent une bataille sans merci pour s'accaparer une place sur le podium, synonyme d'une participation internationale la saison prochaine.

P. 22

LUTTE ANTI-CORRUPTION :

Le Parquet général de la Cour d'Alger accomplit son devoir sans aucune instigation

P. 3

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

P. 24

FÊTE DES TRAVAILLEURS :

La journée du mercredi 1^{er} mai chômée et payée

La journée du mercredi 1^{er} mai 2019, fête des travailleurs, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, indique jeudi un communiqué commun de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Cette mesure concerne également les personnels

des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, précise la même source.

Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précitées, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté.

Horaire des prières

Vendredi 21 - Samedi 22 Chaâbane 1440

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 04:14 |
| Dohr | 12:46 |
| Asr | 16:31 |
| Maghreb | 19:37 |
| Isha | 21:06 |

TRANSPORT FERROVIAIRE:
Lancement de la ligne Agha/Aéroport d'Alger lundi prochain

L'exploitation commerciale des dessertes par train de la gare d'Agha vers l'aéroport international d'Alger, via Bab Ezzouar, se fera à partir de lundi 29 avril 2019, a indiqué jeudi un communiqué de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF). Selon la même source, la fréquence des trains de la nouvelle ligne est programmée pour un aller-retour chaque heure à partir de 5h00 jusqu'à 21h00.



Concernant le prix du trajet, il est fixé à 80 DA par adulte et 40 DA pour le tarif enfant, a-t-on fait savoir, ajoutant que des abonnements sont également proposés, offrant des réductions allant à 50%. Pour de plus amples informations, la SNTF a appelé les voyageurs à se rapprocher des bureaux de renseignement au niveau des gares concernées, a précisé le communiqué.

TÉLÉCOMMUNICATIONS
Yassine Sellahi nouveau P-dg d'Algérie Télécom Satellite

M. Yassine Sellahi a été nommé Président-directeur général d'Algérie Télécom Satellite (ATS) en remplacement de M. Mohamed Anouar Benabdelouhad qui vient d'être nommé à la tête d'Algérie Télécom, indique jeudi un communiqué d'ATS. M. Sellahi (52 ans), ingénieur d'Etat en télécommunications, avait occupé le poste de directeur de la Poste et des Télécommunications dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj de 2000 à 2005 avant d'intégrer ATS où il s'est vu confier plusieurs postes de responsabilité.

HADJ 2019:
Dernier délai pour s'acquitter des frais et compléter le dossier administratif fixé au 5 mai prochain

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé, jeudi, que le dernier délai pour s'acquitter du coût du Hadj 2019 et compléter le dossier administratif avait été fixé au 5 mai prochain. Le coût du hadj a été fixé, cette saison, à 565.000 Da, prix du billet d'avion inclus, à payer au niveau des filiales de la Banque d'Algérie au niveau des différentes wilayas, sachant qu'Air Algérie prélèvera le montant global des billets directement de la Banque. Lors du paiement du cout du Hadj, les hadjis doivent être munis de l'attestation de succès au tirage au sort, du passeport biométrique et d'un certificat médical, a rappelé l'ONPO.

JUSQU' AU 16 MAI 2019
Exposition de peinture avec l'artiste peintre « Sabah OULD TALEB »

L'établissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger organise une exposition de peinture avec l'artiste peintre « Sabah OULD TALEB »

Météo



| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 21° | 10° |
| Oran | 24° | 11° |
| Annaba | 21° | 11° |
| Béjaïa | 19° | 08° |
| Tamanrasset | 39° | 27° |

JUSQU'AU 30 AVRIL
AU PALAIS DES RAÏS
Exposition de produits artisanaux

En collaboration avec l'association «défi de femmes au foyer» et en prévision du mois de ramadhan, le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs, organise jusqu'au 30 avril, une exposition de produits artisanaux sous le thème «Rihet Ramadan».

SIDI BEL-ABBÈS:
Plus de 30 exposants au salon de l'étudiant et nouvelles perspectives

La 8^e édition du salon de l'étudiant et nouvelles perspectives, ouverte jeudi à l'université «Djilali Liabès» de Sidi Bel-Abbès, enregistré la participation de plus de 30 exposants d'Algérie et de pays étrangers dont la Russie, la Tunisie, et le Canada.

Ce salon enregistre la participation d'étudiants d'écoles supérieures privées, d'instituts de formation professionnelle, de clubs scientifiques et étudiants et de représentants de différents dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes dont ANSEJ et CNAC et de la maison de l'entrepreneuriat. Selon le responsable d'encadrement de ce salon, Soufi Zaki, cette manifestation scientifique, qui est un espace pour exposer différents produits étudiants, assure des activités instructives et des ateliers de travail permettant de développer les capacités des jeunes.

Ce salon vise à créer un espace d'échange d'expériences entre différents étudiants du pays et de l'étranger et expliquer les mécanismes et avantages offerts aux étudiants pour créer des petites et moyennes entreprises.

TISSEMSILT:
Rencontre nationale prochaine sur le tourisme de montagne dans l'Ouarsenis

La wilaya de Tissemsilt abritera, à partir de demain vendredi, la première rencontre nationale sur le tourisme de montagne dans l'Ouarsenis sous le slogan «l'Ouarsenis culture et arts», a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Initiée par l'Office local de tourisme et des activités juvéniles de la commune de Tissemsilt, en collaboration avec des amateurs d'exploration et de tourisme de la wilaya, des communes de Boukaid, Sidi Slimane, Bordj Bounaïma et Beni Chaïb, cette manifestation verra la participation de plus de 80 jeunes amateurs d'exploration, de randonnées et d'aventures et photographes de 11 wilayas, a indiqué le responsable de l'Office, Rabah Bouziane Cherif.

L'Algérie prend part au festival de l'OCI à Abu Dhabi

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Nouredine Ayadi, prend part au deuxième festival de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) qui se déroule du 24 au 27 avril, à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis), indique jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Tenu sous le thème «Une nation unifiée à travers la coopération, la justice et la tolérance», cette rencontre vise «la consolidation de la culture musulmane et son héritage civilisationnel, ainsi que les efforts consentis par l'OCI pour la promotion des valeurs de la tolérance et du vivre ensemble».

M. Ayadi a saisi cette occasion pour rappeler «des efforts déployés par l'Algérie pour la promotion du vivre ensemble en paix, aussi bien au niveau national que dans les fora internationaux où l'initiative algérienne a été adoptée à l'unanimité par une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies proclamant le 16 mai comme Journée internationale du vivre ensemble en paix».



Marches pacifiques à travers le pays pour le dixième vendredi consécutif

Des marches pacifiques ont été organisées simultanément à Alger et dans les différentes wilayas du pays, pour le dixième vendredi consécutif, réclamant le départ des symboles du système et le jugement des personnes impliquées dans des affaires de corruption et de dilapidation de deniers publics, ont constaté des journalistes de l'APS.



A Alger, des groupes de manifestants, dont la plupart drapés des couleurs nationales, ont commencé, dès le matin, à converger vers Alger Centre pour se rassembler, comme à l'accoutumée, au niveau de l'esplanade de la Grande Poste et de la Place Maurice

Audin, où une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes de l'effondrement lundi dernier d'un immeuble à la Casbah. En plus des slogans habituels, les manifestants ont insisté notamment sur la préservation de l'unité nationale à travers des pan-

cartes sur lesquelles on peut lire «L'Armée, tous les corps de sécurité et la justice sont issus du peuple».

Ces nouvelles manifestations interviennent au moment où des hommes d'affaires et des responsables politiques sont traduits devant la justice pour des

affaires liées à la corruption et à la dilapidation de deniers publics. Pour le second vendredi consécutif, le Tunnel de la Faculté au niveau de la Place Maurice Audin a été fermé par un dispositif sécuritaire important pour éviter tout éventuel dérapage.

Ouverture des travaux de la 9^e rencontre de concertation des partis de l'opposition à Alger

Les travaux de la 9^e rencontre de concertation des différentes «forces du changement» se sont ouverts, jeudi à Alger, en présence des représentants des partis de l'opposition et de personnalités politiques. A l'ordre du jour de cette rencontre tenue au siège du Front de la justice et du développement (FJD) à Baba Hassen (Ouest d'Alger) figurent «l'examen des derniers développements, notamment après les récentes interventions du Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), l'évaluation du hirak populaire qui touche à sa 10^e semaine ce vendredi et la proposition de solutions de sortie de la crise politique que vit le pays». Dans son allocution d'ouverture, le président du FJD, Abdallah Djaballah a affirmé qu'«il faut rester attaché aux revendications populaires jusqu'à leur satisfaction».

«Les différentes forces du changement poursuivront leur appui au mouvement populaire et se dresseront en rempart face à toute tentative de le faire échouer, en veillant à semer l'espoir dans les rangs des manifestants jusqu'à la satisfaction des revendications», a-t-il poursuivi. Un communiqué devrait sanctionner les travaux de cette rencontre qui se poursuivra à huis clos.

LUTTE ANTI-CORRUPTION: Le Parquet général de la Cour d'Alger accomplit son devoir sans aucune instigation

Le Parquet général de la Cour d'Alger a affirmé, jeudi dans un communiqué, qu'il était «soucieux de son indépendance» et qu'il accomplissait «son devoir professionnel en matière de lutte anti-corruption sans instigation de quelque partie que ce soit».

La lutte anti-corruption «est inscrite au titre des priorités de la politique pénale que le Parquet veille à mettre en oeuvre», souligne le communiqué précisant que le Parquet général «est soucieux de son indépendance et accomplit, en toute sérénité et avec beaucoup de professionnalisme, son devoir en termes de lutte contre la corruption sous toutes ses formes, sans instigation de quelque partie que ce soit».

Le Parquet général a, également, tenu à mettre en avant son souci de «se conformer scrupuleusement, dans toutes ses pratiques et/ou décisions, au secret de l'enquête et de l'instruction», conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale ainsi qu'à «la présomption d'innocence consacrée par la Constitution en son article 56», et en réunissant toutes les garanties de défense à travers les différentes étapes de l'action publique».

Le Parquet général de la Cour d'Alger a appelé au «respect de ces principes et à ne pas se verser dans la désinformation de l'opinion publique, pour ne pas entraver le travail des magistrats».

Il a affirmé, dans ce contexte, que toutes les enquêtes préliminaires diligentées par les services de la Police judiciaire «sont menées sous la direction de Messieurs les procureurs de la République territorialement compétents et sous la supervision du Procureur général», ajoutant que ses services «ont, récemment, reçu plusieurs signalements liés à des faits de corruption, et les ont tous soumis aux services de la Police judiciaire (PJ) relevant des corps de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale et de l'Office central de la répression de la corruption».

Enfin, le Parquet général a appelé tout un chacun à «s'écarter des préjugés et à respecter le secret de l'enquête et la présomption d'innocence», ajoutant que la cellule de communication de la Cour d'Alger «veillera, à l'avenir, à fournir les informations nécessaires et justes conformément à la loi».

LE POLITOLOGUE HASNI ABIDI, SPÉCIALISTE DU MONDE RABE ET DE L'AFRIQUE DU NORD :

« Le mouvement populaire doit désigner des interlocuteurs pour s'engager dans la transition démocratique »

La rue a une vie politique limitée et, en Algérie, elle ne peut continuer à manifester sans désigner des interlocuteurs pour s'engager en son nom dans la transition démocratique, a estimé le politologue Hasni Abidi, spécialiste du monde rabe et de l'Afrique du Nord.

«La rue a une vie politique limitée et elle ne peut continuer à manifester sans désigner des interlocuteurs pour s'engager en son nom dans la transition démocratique. Il faut commencer le dialogue avec l'institution militaire», a expliqué ce chercheur qui est directeur du Centre d'études et de recherche sur le monde arabe et méditerranéen (CERMAM) à Genève, lors d'un débat organisé jeudi soir à l'IMA, soulignant que l'institution militaire ne veut pas et ne peut pas gérer la transition.

Pour lui, il faut établir maintenant des passerelles entre les animateurs de la mobilisation, qu'il a qualifié d'«inédiète», et les tenants du pouvoir, soutenant que «l'armée est là et ne va pas partir, car on a besoin de cette institution».

Il a estimé que les manifestants doivent maintenir la pression pour obtenir d'autres concessions de la part du régime, cependant, a-t-il fait observer, ils sont obligés de dégager des représentants sans exclusion aucune pour la pérennité de leur mouvement. Il a averti que des «dangers guettent cette révolution» et «les

forces contre-révolutionnaires ne la veulent pas», sans donner de précision, d'où, a-t-il expliqué, la transition, une période de dialogue et de compromis, «a besoin d'un locomotive».

«La transition démocratique n'est pas un moment de promenade. C'est un moment d'inquiétude et d'incertitudes», a-t-il dit, d'autant, a-t-il poursuivi, que le slogan «Non au 5^e mandat» est une revendication politique, sociale et économique qui demande «le changement dans la redistribution de la rente pétrolière».

Dans ce contexte, il a attiré l'attention sur le fait que «si la transition prend encore du temps, il y a un grand risque et l'Algérie pourrait s'épuiser sur le plan économique», estimant qu'aller à l'élection présidentielle le 4 juillet prochain est un «non-sens», d'autant, a-t-il expliqué, «le corps électoral algérien, qui est dans la rue chaque vendredi, s'exprime et dit non à cette élection». Hasni Abidi a fait remarquer que «le centre de décision, avec cette mobilisation sans précédent, s'est déplacé et le peuple est devenu un acteur avec qui il faudra composer».

L'autre intervenante au débat, organisé à l'Institut du monde arabe et qui a connu une assistance nombreuse, Razika Adnani, écrivaine, philosophe et islamologue, a adopté beaucoup plus un discours militant que de livrer à l'analyse dans ce rendez-vous de l'actualité. Cette cher-

cheuse algérienne a d'abord indiqué que la mobilisation des Algériens depuis le 22 février «a totalement changé le visage de l'Algérie». Les Algériens, aux yeux du monde, «ne sont plus violents ou fanatiques». C'est un peuple, a-t-elle poursuivi, «qui a montré qu'il est pacifique, citoyen et pourvu d'une très grande maturité». Pour l'intervenante, les revendications «ne sont plus religieuses ou ethniques», elles sont «plutôt laïques». Elle considère le mouvement de véritable «révolution» au vrai sens du terme, soutenant que même si elle ne donne pas de résultats sur le plan politique, «elle a changé le peuple et sa mentalité».

Cependant, elle n'a pas manqué d'exprimer son inquiétude quant à l'avenir de cette mobilisation populaire, soulignant que «s'il n'y a pas de changement politique et par la suite social et économique, l'image de l'Algérie va s'effondrer et probablement on risque de choisir la violence».

Par ailleurs, elle a averti que toute transition n'est pas forcément démocratique, appelant le Hirak à «rester très vigilant». Signalant que l'ancien ministre du Commerce, Smail Goumezi, prévu dans la soirée n'a pas joint les débats qui étaient animées par la journaliste de Média-part Rachida El-Azouzi.

JUSTICE-FINANCES Portes ouvertes, juin prochain, sur les missions et le rôle de la Cour des comptes

La Cour des Comptes organisera en juin prochain une journée ouverte sur ses différentes structures et missions relatives au contrôle de la gestion des fonds publics, a-t-on appris auprès de la Cour.

Ces portes ouvertes permettront au public, aux experts et aux professionnels de connaître les structures de cette instance, ses missions et ses objectifs.

Par ailleurs, cette manifestation sera précédée par l'organisation, le 5 mai prochain, d'une conférence de presse au siège de la Cour en vue d'informer l'opinion publique sur les programmes annuels d'activité de contrôle de la Cour des Comptes mais aussi pour évaluer la mise en œuvre de ces programmes et de toutes les réalisations accomplies durant la dernière décennie visant la formation des magistrats dans le but d'actualiser les méthodes et les outils de contrôle, précise la même source.

La Cour des Comptes s'est renforcée de neuf (09) chambres territoriales pour un contrôle plus efficace des budgets des Collectivités locales, avait indiqué le directeur de la Cour des Comptes, Abdelkader Benmarouf, devant la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre des auditions pour l'examen du projet de loi, modifiant et complétant, la loi n° 01-06 du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption.

Le même responsable avait rappelé que la Cour des comptes a pour mission principale de s'assurer de l'utilisation adéquate de l'argent public à travers l'audit des différents budgets, alloués aux Administrations. Rappelant que les budgets des Collectivités locales étaient contrôlés «à distance», le président de la Cour des comptes a précisé que la création de ces chambres territoriales vise à assurer un contrôle de «proximité», et par conséquent plus efficace.

Aussi, la Cour des comptes veille à juguler les risques liés à l'utilisation de l'argent public en termes de fraude ou certaines opérations douteuses qui ne laissent pas de traces, même si son travail repose essentiellement sur les documents justificatifs, a-t-il souligné.

Les forces du changement appellent à une rencontre nationale pour rechercher des solutions appropriées à la crise

Les participants à la neuvième (9e) rencontre de concertation des «Forces du changement en faveur du choix du peuple» regroupant des partis de l'opposition, des syndicats et des personnalités nationales ont appelé à l'organisation d'une «rencontre nationale» afin de trouver une solution à la crise politique que traverse le pays.

L'accent a été mis lors de cette rencontre sur la nécessité de «former une commission qui se chargera d'organiser une rencontre nationale des Forces du changement qui soit ouverte à tous les acteurs de la société, à l'exception des parties ayant été à l'origine de la crise actuelle, et ce afin de rechercher une solution qui puisse répondre aux revendications pacifiques du peuple», lit-on dans un communiqué sanctionnant la rencontre.

Se disant ouverts à toute initiative pouvant contribuer à satisfaire les revendications populaires, les participants à cette rencontre ont réitéré leur attachement au dialogue en tant que principe à même de trouver une issue à cette situation. Ils ont salué, par la même occasion, l'appel au dialogue exprimé par l'Armée nationale populaire (ANP) dans son communiqué rendu public mercredi.

Après avoir réitéré leur soutien au Hirak populaire et à la sauvegarde de la cohésion de l'élan populaire



pacifique, les participants ont souligné l'impératif préservation de l'indépendance de la justice dans le traitement de tous les dossiers ainsi que le respect des règles de la justice, de l'impartialité et de l'équité. Ils ont également appelé à prendre des mesures «urgentes» pour ré-

cupérer l'argent public détourné et protéger la richesse populaire, mettant l'accent sur la nécessité d'informer l'opinion publique sur les poursuites judiciaires lancées dans les dossiers de corruption. Le pôle des «Forces du changement» regroupe plusieurs partis politiques de

l'opposition tels que le Front pour la Justice et le développement (FJD), Talaie El-Houriyet, le mouvement El-Bina, al-Fajr al-Jadid, parti de la Liberté et de la justice (PLJ), le syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), et nombre de juristes et d'acteurs politiques.

CONSEIL DE LA NATION: Début des procédures de levée de l'immunité parlementaire de Ould Abbas et Barkat

Le bureau du Conseil de la Nation a transmis à la commission des affaires juridiques et administratives la demande du ministre de la Justice, Garde des Sceaux relative à l'activation de la procédure de la levée de l'immunité parlementaire des deux sénateurs, Djamel Oud Abbas et Saïd Barkat, indique, jeudi, un communiqué de cette instance législative.

«Le président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil, a présidé jeudi une réunion du bureau du Conseil pour l'examen de la demande du ministre de la Justice, Garde des sceaux concernant la levée de l'immunité par-

lementaire des deux membres du Conseil de la Nation, Djamel Ould Abbas et Saïd Barkat, conformément à l'article 127 de la Constitution, pour permettre, ainsi, à la justice de s'acquitter de ses missions constitutionnelles et d'activer les dispositions de l'article 573 et suivants du code de procédures pénales», précise la même source.

En vertu des dispositions de l'article 125 du règlement intérieur du Conseil de la Nation, le Bureau a transmis la demande du ministre à la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire

et du découpage territorial, pour l'élaboration d'un rapport à présenter, ensuite, aux sénateurs pour s'y prononcer en séance à huis clos.

Par ailleurs, la réunion a été l'occasion d'échanger les vues sur la préparation de l'avant-projet du budget du conseil de la Nation de 2020 et l'examen de quelques questions administratives et d'organisation relatives au fonctionnement de l'instance.

Cette réunion a été précédée par une rencontre de concertation entre M. Goudjil et les présidents des groupes parlementaires, conclut le communiqué.

CORRUPTION: Le MDN dénonce "une tentative de désinformation avérée" d'une certaine presse

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a dénoncé mercredi "une tentative de désinformation avérée" de certains titres de la presse nationale, démentant "les allégations rapportées" par ces titres.

"Dans leurs éditions de ce mercredi 24 avril 2019, et dans une tentative de désinformation avérée, quelques titres de la presse nationale ont présenté des lectures erronées du communiqué du ministère de la Défense nationale relatif à l'allocation prononcée, mardi 23 avril 2019, par Monsieur le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, devant les cadres de la

rière Région militaire", a écrit le MDN dans une mise au point.

Le MDN, a-t-il poursuivi, "dément catégoriquement les allégations rapportées par les rédacteurs de ces articles diffamatoires, notamment en ce qui concerne les pseudos +injonctions+ du vice-ministre de la Défense nationale dans l'ouverture des dossiers liés à la corruption et en matière de gestion de la période de transition politique".

Exprimant son "étonnement" face à "cette interprétation malintentionnée", le MDN a "réitéré la ferme détermination de l'Armée nationale populaire à accomplir ses missions dans le cadre constitutionnel".

"Et, c'est dans cet esprit de

devoir national, que s'inscrit l'engagement de Monsieur le vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire à garantir la sécurité de nos concitoyens dans leurs marches pacifiques, l'accompagnement du mouvement populaire dans son œuvre de construction démocratique et offrir des garanties suffisantes aux instances judiciaires pour le libre exercice de leurs fonctions sans contraintes ni pressions, notamment en terme de lutte contre la corruption et de dilapidation des deniers publics", a-t-il assuré. Le MDN qui a "dénoncé avec force ce genre de manipulations médiatiques", a affirmé qu'il "se réserve le droit



de recourir aux voies légales pour mettre fin à ces campagnes de désinformation de l'opinion publique".

GOUVERNEMENT

Réunion du Conseil interministériel consacrée à l'évaluation des préparatifs pour le mois de Ramadhan

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui a présidé, jeudi à Alger, une réunion du Conseil interministériel consacré à l'examen et l'évaluation des préparatifs pour l'accueil du mois sacré, durant laquelle l'ensemble des mesures prises à cet effet par les ministres concernés ont été exposées, a indiqué un communiqué du Premier ministre.

Lors de cette réunion, M. Bedoui a donné plusieurs orientations, consistant en «la prise de toutes les mesures nécessaires» en matière d'hygiène et de santé publiques, et l'aménagement des mosquées et leurs abords pour recevoir les jeûneurs dans un climat sain et serein.

Le mois sacré étant une opportunité pour faire valoir les valeurs de solidarité et de fraternité entre les citoyens, il convient, poursuit le communiqué, de parachever l'opération de solidarité au profit des familles nécessiteuses avant le début de Ramadhan, une opération ayant bénéficié d'une enveloppe de «plus de 8 milliards DA qui sera versée dans les compte postaux courants créés à cet effet et qui se substituent aux aides en nature accordées par le passé et connue sous le nom de couffins de Ramadhan».

Le Premier ministre a donné des instructions, dans ce sens, à l'effet d'assurer «la disponibilité des produits alimen-



taires essentiels» durant le mois sacré et à en assurer le suivi quotidien sur le terrain, tout en veillant à l'application de la loi afin de lutter contre toutes les formes de stockage illégal et de la spéculation dans les prix des produits essentiels afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

Il a également donné des instructions pour «assurer une alimentation ininterrompue en eau potable et en produits énergétiques à travers l'ensemble du ter-

ritoire national» et d'affecter d'exploitation des nouveaux marchés de proximité aux jeunes chômeurs avant la fin du mois courant, et ce en coordination avec les associations des commerçants au niveau local.

M. Bedoui a appelé, à cette occasion, à «relancer» la dynamique des activités culturelles et sportives durant le mois sacré en accordant la priorité aux jeunes et aux associations culturelles et sportives et en appuyant les initiatives lo-

cales, outre la nécessité de mettre sur pied des programmes, culturel et spirituel, au profit des membres de la communauté nationale établie à l'étranger durant le mois sacré du Ramadhan dans le but de renforcer les liens avec leur pays d'origine.

Enfin, M. Bedoui a donné des instructions à l'effet de «renforcer les mesures sécuritaires au cours du mois sacré au vu de l'importante dynamique qui le distingue, de jour comme de nuit».

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, ALI HAMAME : «Ressources hydriques dans le sud, un problème de qualité»

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hamame, a relevé jeudi à Alger l'urgence d'améliorer la distribution de l'eau potable dans les wilayas du sud, soulignant que le problème des ressources hydriques dans ces régions n'est pas quantitatif mais qualitatif.

S'exprimant lors d'une rencontre sur l'état du service public de l'eau et de l'assainissement dans les wilayas, à laquelle ont assisté les cadres du secteur des Ressources en eau et des établissements de gestion comme l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA), le ministre a affirmé que «la ressource en eau est disponible dans les régions du sud, mais elle renferme un taux élevé de salinité».

Il a, par ailleurs, assuré que le problème était pris en charge par son secteur, en citant, dans ce sens, les 20 stations de déminéralisation réparties à travers différentes wilayas du sud, dont 19 sont opérationnelles.

La vingtième station devrait, quant à elle, entrer en service dans les prochaines semaines.

Le ministre a expliqué que les populations de ces régions sont alimentées à partir des réserves d'eau de nappes phréatiques et

que les travaux réalisés pour l'exploitation de ces eaux ont été faites sur la base d'études techniques.

«L'objectif c'est d'éviter toute incidence environnementale sur les eaux souterraines, dont certaines ne sont pas renouvelables», a-t-il souligné.

Concernant le service de l'alimentation en eau potable, M.

Hamame a assuré que 95% des populations de ces régions sont alimentées quotidiennement, mise à part quelques wilayas qui connaissent des pénuries.

«Cette rencontre a été l'occasion pour nous d'évaluer la situation du service public de l'eau et de l'assainissement dans ces régions afin d'identifier les wilayas et communes déficitaires en eau potable.

Mais il s'agit également, d'aider celles qui affichent une insuffisance dans la collecte et le traitement des eaux usées», a-t-il déclaré à la presse en marge de la rencontre.

La réunion a également permis d'examiner les opérations d'amélioration inscrites dans le programme d'alimentation en eau potable, ainsi que leur état d'avancement et les contraintes rencontrées dans leur mise en œuvre, ainsi que les voies et moyens de les lever, selon le premier respon-

sable du secteur. Quant aux appréhensions concernant le déficit de la ressource hydrique notamment durant le mois de Ramadhan et la saison estivale, deux périodes marquées par des pics de consommation, le ministre a assuré que tous les moyens ont été mobilisés pour renforcer la disponibilité de l'eau potable dans l'ensemble des régions du pays tout au long de ces périodes.

«Nous rassurons les citoyens que les barrages sont remplis à 70% et que les eaux souterraines sont disponibles», a-t-il ajouté.

Au terme de cette réunion, tenue au siège de son département, le ministre a recommandé à ses cadres d'établir des plannings de rattrapage pour les projets qui enregistrent un retard dans leur exécution et à renforcer la coordination entre les différents services intervenants.

Pour préserver la ressource hydrique, le ministre a recommandé de lutter contre les pertes d'eau et les branchements illicites.

Concernant la lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH), M. Hamame a insisté sur la mise en œuvre de mesures nécessaires pour les prévenir notamment par le nettoyage et la javellisation des réservoirs.

AGRICULTURE:

Omari appelle à l'exploitation optimale des ressources forestières pour contribuer au développement économique

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Cherif Omari a mis l'accent, jeudi à Alger, sur l'impérative valorisation de la richesse forestière à travers une exploitation optimale de ces superficies afin de booster le développement et diversifier l'économie nationale. Lors d'une rencontre avec les cadres du secteur des forêts ayant regroupé les conservateurs et les responsables locaux y compris ceux des parcs nationaux et des établissements de formation, le ministre a mis l'accent sur «la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour valoriser les ressources forestières, d'autant que la superficie forestière du pays s'élève actuellement à 4 millions de ha (...), et ce, à travers une exploitation optimale de cette richesse pour contribuer au développement économique».

S'adressant aux cadres du secteur des forêts, M. Omari a indiqué que «les portes du ministère de l'Agriculture sont ouvertes à tous les cadres des différentes administrations pour prendre, ensemble, des mesures à même de relancer le secteur et apporter, partant, une valeur ajoutée et contribuer à la relance de l'économie et à la diversification des exportations».

Le ministre a mis en avant, à ce titre, le rôle des filières agricoles qui s'inscrivent dans le cadre de la valorisation des forêts, à l'instar de la filière du liège et du bois et de celle des plantes aromatiques et médicinales qui peuvent apporter, a-t-il dit, une valeur ajoutée et créer des opportunités d'emploi pour les jeunes et la femme rurale.

M. Omari a donné, à cette occasion, des orientations pour protéger les superficies forestières des incendies, suivre des méthodes plus efficaces dans l'exploitation du liège et encadrer les projets d'investissement relatifs aux espaces forestiers de détente et de loisirs, insistant sur l'importance de la formation, de la modernisation et de la numérisation du secteur.

Dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêts à l'approche de la saison estivale, le responsable a salué les efforts consentis par la Direction générale des forêts (DGF) avec le concours de l'administration locale, des associations et des habitants des régions rurales, relevant, à cet égard, que les superficies forestières endommagées sont passées de plus de 53.000 ha en 2017 à seulement 2.300 ha en 2018.

Le ministre a donné, dans le même cadre, des instructions pour réduire davantage les superficies forestières exposées aux incendies, et ce à travers la prise de mesures anticipées et préventives.

Concernant les préparatifs pour la saison de récolte du liège, le ministre a donné des instructions pour réexaminer les méthodes d'exploitation du liège à travers l'exploitation de l'ensemble des mécanismes et opportunités dont recèle le secteur de l'Agriculture, tout en veillant à coordonner, dans ce domaine, avec le Groupe Génie rural.

Évoquant les projets d'investissement dans les espaces forestiers de divertissement, M. Omari a donné des orientations et des instructions pour faire de ces lieux des espaces d'investissement qui répondent, toutefois, à un cahier de charge rigoureux, appelant à s'assurer de l'accomplissement de toutes les mesures juridiques pour protéger ces espaces. Après avoir mis l'accent sur l'impérative modernisation du secteur de l'Agriculture, des forêts et de la pêche à travers, notamment, la numérisation, et ce afin de faciliter l'accès à l'information pour les investisseurs, les agriculteurs et l'ensemble des acteurs, outre la consécration de la transparence dans la gestion, le ministre a rappelé que la numérisation constituait actuellement l'une des priorités du travail du Gouvernement. Il s'est félicité, dans ce sens, de l'ouverture, au niveau de son département ministériel, d'un atelier consacré à la numérisation et l'exploitation des TIC pour une gestion efficace des ressources forestières. Concernant les orientations relatives au domaine de la formation, M. Omari a souligné la nécessité de s'ouvrir sur les compétences scientifiques existantes dans les centres de recherches et les universités afin de faire face aux défis du secteur. A noter que dans le cadre de cette rencontre avec les cadres de la DGF, une convention de coopération a été signée entre le Groupe Génie rural filiale l'Aurès et les services de la conservation locale des forêts d'Ilizi pour la création d'une pépinière au niveau de ladite wilaya. Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre, M. Omari a fait savoir que cette pépinière permettra la plantation de différents arbres notamment dans l'extrême sud.

LAITERIE NUMIDIA DE CONSTANTINE : Hausse de la production de lait pasteurisé à 400.000 litres/jour durant Ramadhan

La laiterie Numidia, filiale du Groupe public Giplait de Constantine, va augmenter sa production de lait pasteurisé à hauteur de 400.000 litres au cours du mois du Ramadhan prochain afin d'assurer un approvisionnement total de la wilaya, en plus de certaines wilayas voisines, a révélé, jeudi, le président directeur général (PDG) de cette entreprise, Rachid Halimi.

Le même responsable a affirmé à l'APS, que cette laiterie œuvre à accroître sa capacité de production de 240.000 litres par jour à plus de 400.000 litres de lait par jour durant le mois de Ramadhan, en recourant au système de roulement de 3 équipes assurant huit heures de travail consécutives sur 24 heures, pour faire face à la forte demande pour ce produit considérablement consommé pendant le mois sacré.

Il a également ajouté que la laiterie publique Numidia couvre les besoins de la wilaya en lait pasteurisé à hauteur de 80%, en plus d'une variété de produits dérivés et dispose d'une soixantaine de camions frigorifiques dédiés à la distribution du lait, dont 25 sont réservés à la wilaya de Constantine.

Le PDG de la laiterie Numidia a également fait savoir que cette wilaya bénéficie d'environ 60% de la production laitière à raison de plus de 140.000 litres de lait par jour, tandis que 20% sont destinés à la wilaya de Mila (48.000 litres par jour), ajoutant que d'autres wilayas en sont également pourvus, à l'instar de Jijel, Skikda et certaines wilayas du Sud-Est du pays, comme Biskra, El Oued et Ouargla, le cas échéant. M. Halimi a fait état, par ailleurs, de la création de 5 nouveaux points de vente des produits de la laiterie Numidia, en coordination avec le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine, notamment au sein du marché Boumezou dans le centre-ville, dans les marchés du quartier de Sidi Mabrouk inférieur et supérieur et à la cité Daksi Abdesselam en plus d'autres lieux comme la nouvelle ville Ali Mendjeli (extension Ouest n° 20 et l'unité de voisinage n° 7).

Selon le même responsable, la ville d'Ali Mendjeli bénéficie habituellement, à elle seule, de plus de 40.000 litres de lait par jour et plus de 60.000 litres par jour pendant le mois du Ramadhan, précisant que pas moins de 7 camions sont mobilisés pour alimenter en lait ce pôle urbain, en attendant d'ouvrir de nouveaux points de vente à travers la wilaya.

«La laiterie Numidia a augmenté la collecte du lait de vache en mobilisant plus de 10 camions pour la distribution et la collecte de lait dans les wilayas voisines, notamment suite à la création d'une unité de production de fromage, nécessitant 30.000 litres de lait de vache par jour, lequel constitue la matière première nécessaire à la fabrication du fromage», a souligné le même responsable, assurant que le lait de vache collecté, ainsi que le lait pasteurisé, font l'objet d'un contrôle minutieux au niveau du laboratoire de contrôle de la qualité et de la conformité des produits.

ALGÉRIE - EMIRATS: L'Algérie et les Emirats examinent le renforcement la coopération dans le domaine de l'aviation civile

Le ministre des Travaux publics et des transports, Mustapha Kouraba et le Directeur général de l'Organisme public de l'aviation civile aux Emirats arabes unis, Mohamed Essouidi ont examiné, jeudi à Alger, le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'aviation civile.

Les discussions ont porté sur «le renforcement de la coopération, l'échange d'expertises entre l'Algérie et les Emirats dans le domaine de l'aviation civile et des aéroports ainsi que les moyens de leur développement», a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux responsables ont salué «la qualité des relations qui lient les deux pays particulièrement dans le domaine du transport aérien», appelant à «poursuivre les efforts pour concrétiser les aspirations futures au mieux des intérêts communs».

Cette rencontre coïncide avec l'entrée en service, lundi, de la nouvelle aérogare de l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, d'une capacité de 10 millions de voyageurs/an.

Elle comprend également 42 postes de stationnement pour avions, 2 postes stations pour avion gros-porteurs A380 et 16 groupes électrogènes, qui se déclenchent automatiquement en cas de coupure électrique, ainsi que des dizaines de locaux commerciaux et de services, un grand carrousel sophistiqué de tri de bagages, outre un parking



de 4.200 places avec un système de paiement par caisse automatique.

Air Algérie sera la première compagnie aérienne à exploiter la nouvelle aérogare avec des vols destinés à Paris, a indiqué le ministre. Parallèlement à la mise en service de la nouvelle aérogare,

la ligne ferroviaire reliant l'aéroport international Houari-Boumediene à la gare de Bab Ezzouar, sera ouverte aux passagers. Elle s'étend sur un linéaire de 2,8 km, dont 1,6 km de tunnel réalisé sous la rocade autoroutière sud, reliant Dar el Beida à Ben Aknoun.

COMMERCE: Contrôler les concentrations économiques pour prévenir la concurrence

Un contrôle efficace des concentrations économiques permet d'éviter la baisse de l'intensité de la concurrence sur le marché, un phénomène pouvant engendrer des répercussions néfastes sur les prix et le pouvoir d'achat, ont recommandé jeudi à Alger des juristes nationaux et étrangers. S'exprimant lors d'une journée d'étude sur «le contrôle des concentrations économiques», organisée, le président du Conseil de la concurrence, Amara Zitouni, a indiqué que les entreprises aspirant à une concentration économique doivent, sous peine de sanctions (amende qui peut atteindre jusqu'à 12 % du chiffre d'affaires), avoir l'aval de l'instance.

Il a, par ailleurs, précisé que la journée d'étude s'inscrit dans le cadre du programme de communication

du Conseil afin d'expliquer les vertus, les avantages et les effets positifs de la concentration économique.

Pour sa part, Maître Rafik Rabia, avocat aux barreaux d'Alger et de Paris, a expliqué que le contrôle des concentrations économiques veille à éviter la baisse de l'intensité de la concurrence sur le marché pouvant causer des répercussions néfastes sur les prix et le pouvoir d'achat, ainsi que sur la qualité des produits. Si les sociétés en concentrations économiques ne sont pas contrôlées, elles peuvent, a-t-il dit, «provoquer une baisse de la production et même créer une pénurie afin de faire augmenter les prix de vente, et c'est là où réside le rôle primordial du Conseil de la concurrence, seul habilité à dire si une concentration peut se faire ou non en prenant compte de l'intérêt

suprême du citoyen.

Le membre permanent du Conseil de la concurrence, Djilali Slimani, a relevé, pour sa part, dans le cas d'une demande de fusion, faite par deux sociétés activant dans le domaine des assurances et du contrôle technique, qui a «fait l'objet de rejet la semaine dernière de la part du Conseil de la Concurrence». «La demande de fusion de ces deux sociétés a été refusée en raison de la mauvaise situation financière (endettement) de l'une de ces deux sociétés risquant de tirer celle qui est en bonne santé financière vers le bas», a-t-il expliqué.

M. Slimani a fait savoir qu'en cas de refus de la part du Conseil de la concurrence, les parties concernées peuvent faire un recours auprès du Conseil de l'Etat qui peut passer outre la déci-

sion du conseil et approuver la concentration ayant vocation d'intérêt public.

Il s'agit notamment de celle permettant la création d'emplois. De son côté, l'expert français et avocat aux Barreaux de Paris et de Rome, Maître Lionel Lesur a évoqué, dans son intervention, le rejet par la Commission européenne de la fusion de deux géants dans le domaine ferroviaire, arguant une «crainte de la réduction de la concurrence sur les marchés».

Cette rencontre a été l'occasion pour les juristes du Conseil de la concurrence, réactivé en 2013 après un gel de dix ans, de démontrer la nécessité d'un contrôle assidu des concentrations économiques de la part de ce conseil, afin d'éviter les retombées néfastes que peuvent provoquer ces fusions au niveau des marchés.

ALGÉRIE - ITALIE: Sonatrach et ENI s'accordent sur le renouvellement du contrat d'approvisionnement de l'Italie en gaz algérien

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a signé jeudi avec le groupe énergétique italien ENI un protocole d'entente portant renouvellement du contrat d'approvisionnement de l'Italie en gaz algérien, qui arrive à terme fin 2019.

Selon un communiqué de Sonatrach, le PDG de la compagnie nationale, Rachid Hachichi et celui d'ENI, Claudio Descalzi ont signé «un protocole d'entente (MoU) confirmant leur volonté de renouveler prochainement le contrat d'approvisionnement en gaz et les modalités de transport via le pipeline traversant la Méditerranée pour les années à venir».

Ce protocole d'accord représente une «nouvelle étape dans le renforcement des relations historiques entre les deux sociétés», note la même source. Pour rappel, l'Italie



est considérée comme l'une des principales destinations du gaz naturel algérien grâce au gazoduc «Trans-méditerranéan pipeline», appelé également gazoduc Enrico Mattei, fruit du partenariat conclu en 1977, entre Sonatrach et Eni. En juillet 2018, les deux groupes ont convenu d'entreprendre une négociation commerciale avec l'objectif d'évaluer la prorogation de la fourniture du gaz au-delà de l'échéance contractuelle en 2019, dans le cadre du renforcement de leur coopération et partenariat.

Après le règlement de leurs litiges en 2017, les relations entre Sonatrach et ENI se sont renforcées avec la signature de plusieurs projets en Algérie dans les domaines de la recherche et de l'exploitation, de l'exploration offshore, des énergies renouvelables et de la pétrochimie.

FMI: Les pays de l'UMA doivent renforcer leur intégration économique

Les cinq pays du Maghreb membre de l'Union du Maghreb arabe (UMA) voient les possibilités de commerce régional entre eux largement sous-exploitées, et doivent renforcer leur intégration, a indiqué le Fonds monétaire international (FMI) sur son site web.

Ainsi, selon le FMI, Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie ayant créé en 1989, l'UMA pour promouvoir la coopération et l'intégration économique, sous-exploitées, trente ans plus tard, doivent aujourd'hui renforcer l'intégration pour créer des emplois pour leur population jeune et en augmentation.

Dans une étude réalisée par l'analyste à la direction du département de la stratégie, Ramzy Al Amine, le directeur de la division Maghreb du département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI, Jean-François Dauphin et le chef de mission pour l'Algérie, Alexei Kireyev, il est assuré qu'accélérer l'intégration régionale permettrait de stimuler la croissance, de créer des emplois et d'ouvrir de nouveaux horizons pour près de 100 millions de personnes dans cette région.

L'heure actuelle, le commerce entre les pays du Maghreb ne porte que sur quelques biens, notamment des combustibles et des hydrocarbures que l'Algérie exporte vers la Tunisie et le Maroc, des huiles végétales, des machines, du fer et de l'acier que la Tunisie exporte vers l'Algérie et la Libye, et du fer, de l'acier, des articles d'habillement, des véhicules et des appareils électriques que le Maroc exporte vers l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie, souligne l'étude.

«Selon nos calculs, il existe de nombreuses possibilités d'accroître les échanges. Des flux d'exportation sup-



plémentaires pourraient porter, par exemple, sur les services de transport, les produits alimentaires, les métaux et les produits chimiques marocains à destination de la Tunisie», ont indiqué les auteurs de l'étude. Selon eux, une plus grande ouverture au commerce interrégional de biens et de services permettrait de créer un vaste marché qui rendrait la région plus attrayante pour les investisseurs.

Elle contribuerait à la constitution de chaînes d'approvisionnement régionales et à leur insertion dans les chaînes de valeur mondiales, et rendrait le Maghreb plus résilient face à des chocs

économiques, ont-ils ajouté. En bref, l'intégration serait une source de croissance et d'emplois bienvenue. Ainsi, selon l'étude du FMI, la croissance dans les pays du Maghreb pourrait s'accroître de 1 point de pourcentage à long terme.

Les périodes de crise économique ou de transition politique peuvent être propices à une intégration plus rapide, est-il noté dans la publication qui relève également le rôle de puissants accélérateurs de l'intégration économique que pouvaient jouer les nouvelles technologies, qui, elles, ne connaissent pas de frontière.

USA: Croissance plus forte que prévu à 3,2% au 1^{er} trimestre

La croissance de l'économie américaine s'est accélérée bien plus que prévu au 1^{er} trimestre, dépassant les projections des analystes et même de l'administration Trump, selon une première estimation du département du Commerce vendredi.

L'expansion de la première économie mondiale s'est établie à 3,2% en rythme annuel de janvier à mars, alors que les analystes misaient sur 1,9% après 2,2% au 4^e trimestre.

Face aux prévisions modestes des analystes, l'économiste en chef de la Maison Blanche, Larry Kudlow, avait assuré en début de semaine que la croissance du trimestre d'hiver, en général plus faible que le reste de l'année, serait «proche de 3%».

C'est l'amélioration de la balance commerciale, alors que le gouvernement de

Donald Trump est en plein bras de fer avec la Chine, qui a notamment tiré cette expansion du Produit intérieur brut (PIB) ainsi qu'une progression des investissements des entreprises, notamment dans les stocks. Sur le trimestre, les exportations ont progressé de 3,7% et les importations, qui représentent un coût pour le PIB, ont diminué d'autant permettant aux échanges commerciaux de contribuer pour 1,03 point à la croissance. Les investissements des entreprises ont progressé de 2,7%, plus faiblement qu'au trimestre précédent, mais avec une avancée soutenue (+8,6%) pour les dépenses dans les droits de propriété intellectuelle comme les logiciels. Les investissements dans les stocks ont aussi largement contribué à la croissance (0,65 point), un facteur à dou-

ble tranchant cependant car les stocks qu'ont emmagasinés les entreprises pendant ce trimestre seront autant de marchandises qui ne seront pas produites dans les mois qui viennent.

Plus conforme au profil habituel d'un début d'année hivernal, la consommation des ménages a marqué le pas, n'avancant que de 1,2% au lieu de 2,5% au dernier trimestre 2018. C'est sa plus faible progression depuis le 1^{er} trimestre 2018, alors que les dépenses de consommation constituent la plus importante partie du PIB américain. Les dépenses publiques ont aussi nettement contribué à l'expansion à travers une hausse de 4,1% des dépenses dans le secteur de la défense même si les investissements fédéraux ont stagné. Le marché immobilier, lui, est toujours en berne, per-

dant 2,8% après déjà quatre trimestres dans le rouge.

Cette bonne performance du début d'année va conforter l'administration Trump dans son assurance qu'elle peut faire durablement progresser l'économie des Etats-Unis à une allure de 3%, voire plus cette année, après 2,9% en 2018. Elle devrait en revanche faire réfléchir la Banque centrale américaine (Fed) qui tient une réunion monétaire mercredi et qui a déclaré une pause provisoire dans les hausses des taux d'intérêt, s'attendant à un ralentissement de l'expansion américaine doublé d'une faible inflation.

Lundi, la publication d'un chiffre crucial pourrait doubler l'interpellation: celui de l'inflation pour avril à travers l'indice PCE, sa mesure favorite pour jauger la hausse des prix.

RUSSIE: La Banque centrale russe maintient son taux directeur

La Banque centrale russe a maintenu vendredi son taux directeur, affirmant que l'inflation avait commencé à ralentir, après une hausse en début d'année en raison d'une augmentation de la TVA.

Dans un communiqué publié à l'issue de sa réunion régulière de politique monétaire, la Banque de Russie a annoncé le maintien de son taux à 7,75%, comme attendu par les analystes, indiquant que l'inflation avait connu un «pic» en mars et qu'elle «commençait à s'affaiblir en avril». Pour les trois premières semaines d'avril, l'inflation était

en effet de 5,1%. En mars, la progression des prix à la consommation avait atteint 5,3% sur un an contre 5,2% en février et 5,0% en janvier, en partie en raison de la hausse de la TVA passée au 1^{er} janvier de 18% à 20%. Cette tendance a poussé la Banque centrale à augmenter de nouveau ses taux, pourtant déjà élevés, à deux reprises en 2018, une première depuis la crise de 2014. Depuis le début de l'année, le taux a été maintenu à 7,75%. Mais la banque a laissé entendre qu'elle pourrait baisser son taux dès la prochaine réunion.

«Les augmentations du taux décidées

par la Banque centrale (...) en septembre et décembre 2018 ont suffi à limiter les effets des risques inflationnistes» et à aider le rythme de la hausse des prix à revenir vers 4%, l'objectif de la Banque, qu'elle pense atteindre dans la première moitié de 2020. La Banque centrale prévoit une croissance du PIB de 1,2 à 1,7% en 2019, indiquant que les années suivantes pourraient connaître «des taux de croissance plus élevés avec la mise en place des projets nationaux» annoncés par le gouvernement.

La prochaine réunion de politique monétaire est prévue le 14 juin.

PÉTROLE: Le panier de l'Opep à plus de 74 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a progressé à 74,04 dollars le baril jeudi, contre 73,43 dollars la veille (mercredi), a indiqué l'Organisation pétrolière vendredi sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela).

Le même jour, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 75,23 dollars à Londres en cours d'échanges, en hausse de 66 cents par rapport à la clôture de mercredi, après avoir culminé à 75,42 dollars.

A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 20 cents à 66,09 dollars, quelques minutes après avoir atteint 66,16 dollars, un plus haut également depuis quasi six mois.

Les prix avaient bondi lundi après que les Etats-Unis ont annoncé l'annulation des exemptions américaines qui permettaient à certains pays d'importer du brut iranien malgré des sanctions de Washington. «En théorie, cela devrait sortir entre 1 et 1,3 million de barils par jour du marché», a estimé un analyste, même si selon lui, «cela reste à voir». L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, a en effet déjà promis d'augmenter ses extractions pour compenser les barils iraniens, même si le ministre de l'Energie, Khaled al-Faleh, a précisé mercredi que cette hausse ne se ferait pas «immédiatement», selon des propos rapportés par l'agence Bloomberg.

Jeudi, la hausse du WTI était moins marquée alors que l'Agence américaine d'information sur l'énergie a fait état mercredi de stocks de brut plus importants que prévu aux Etats-Unis.

Ceux-ci ont ainsi augmenté de 5,5 millions de barils lors de la semaine achevée le 19 avril.

Toute hausse des réserves américaines de brut est généralement interprétée comme le signe d'une moindre demande dans la première économie au monde.

CÉRÉALES: Le prix du blé augmente sur Euronext

Les prix du blé remontaient vendredi à la mi-journée, dans le sillage de la Bourse de Chicago, et dans un contexte monétaire qui demeurait favorable.

À la mi-journée sur Euronext, la tonne de blé regagnait un euro sur l'échéance rapprochée de mai, à 183 euros, et de 75 centimes d'euro sur l'échéance de septembre, à 172,50 euros, pour un peu plus de 14.000 lots échangés.

La tonne de maïs, elle, regagnait 75 centimes d'euro, tant sur l'échéance de juin à 165,25 euros que sur celle d'août à 169,75 euros, pour quelque 275 lots échangés.

Les ventes de blé hebdomadaires publiées jeudi ont été de 425.000 tonnes d'après le ministère américain de l'Agriculture, soit dans la fourchette haute des attentes des analystes qui oscillaient entre 200.000 et 450.000 tonnes, ce qui a permis aux cours du blé de progresser à Chicago.

Parallèlement, l'euro remontait face au dollar, mais demeurait à des niveaux proches d'un plus bas depuis près de deux ans, une donnée de nature à avantager les exportations de blé français. Autre facteur de soutien, même si la perspective d'une remontée des volumes en Russie pour la prochaine récolte pèse: FranceAgriMer a publié son rapport hebdomadaire CéréObs sur l'avancée et les conditions des cultures, au 22 avril. Les conditions ont légèrement chuté cette semaine, avec 79% de bonnes à très bonnes conditions pour le blé tendre (81% la semaine dernière et 77% l'année dernière), compte tenu du déficit hydrique qui touche le pays.

LAGHOUAT: Plusieurs projets retenus pour la commune d'Ain-Madhi

Plusieurs opérations de développement ont été retenues, au titre des programmes sectoriels et communaux (PSD) et (PCD) de 2019, en faveur de la commune d'Ain-Madhi pour répondre aux attentes de ses habitants, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Cette collectivité s'est vue accorder une opération de réalisation et d'équipement d'une unité d'hémodialyse, en plus de la réalisation d'une piscine de proximité, d'un stade de proximité avec pelouse en gazon synthétique à la cité «220 logements». Dans le but de promouvoir les activités touristiques dans la région, sont projetées des opérations de réhabilitation et d'aménagement de la zone d'expansion touristique (ZET) d'une superficie de 50 hectares, consistant notamment en l'aménagement de pistes d'accès et la réalisation d'un réseau d'assainissement.

Les projets retenus pour cette collectivité dans le cadre du PCD portent sur le revêtement de rues et ruelles dans la commune d'Ain-Madhi, le parachèvement de la réhabilitation de la canalisation d'eau potable traversant Oued-Maadher, ainsi que l'aménagement de certains quartiers du tissu urbain.

Siège de la zaouïa Tidjania, la commune d'Ain-Madhi constitue une destination de tourisme spirituel qui accueille annuellement de nombreux adeptes de la confrérie issus de différentes régions du monde.

MOSTAGANEM: Baisse de 7 % du volume de l'activité commerciale au premier trimestre 2019 (bilan)

Le volume de l'activité commerciale de l'Entreprise portuaire de Mostaganem (EPM) a enregistré une baisse de 7 pour cent durant le premier trimestre de l'année en cours, a-t-on appris jeudi de la direction commerciale de l'EPM. Selon les chiffres avancés par le service des statistiques relevant de la direction commerciale du port de Mostaganem, cette activité a enregistré un recul de 31.000 tonnes par rapport à la même période de l'année dernière. Le volume commercial du port a dépassé, jusqu'au 31 mars dernier, 413.320 tonnes contre 445.000 t au premier trimestre de 2018.

Les importations ont connu en cette période de l'année courante (1 janvier-31 mars) une baisse de 8 pc avec une hausse des exportations de 15 pc de 21.920 en 2018 à 25.149 tonnes cette année, a-t-on indiqué.

Le bilan fait état d'une baisse de l'importation des semences de pomme de terre (12 pc), des engrais (13 pc), des plaques en acier (18 pc), autres produits ferreux (6).

Le volume des importations de produits agricoles, équipements, matériels, véhicules, moyens de transports a également baissé et l'importation du bois a augmenté de 13 pc, des viandes (47 pc), des produits pétroliers (11 pc).

Il a été procédé, à la même période de 2019, à l'exportation de 5.839 tonnes d'argile utilisé en batteries, de 1.353 t d'hélium, de 714 t de pomme de terre de consommation, de 177 t de dattes, de 82 t de maraichers et de produits alimentaires vers plusieurs marchés européens et africains.

L'activité des containers a connu, aussi, un recul la même période pour les opérations d'import et export.

Depuis le début d'année en cours, 2.616 containers d'un poids global de 15.240 tonnes ont été déchargés et 5.045 containers d'un poids de 17.000 tonnes destinées à l'étranger ont été chargés. Le volume global de l'activité commerciale de l'Entreprise portuaire de Mostaganem a atteint, l'année dernière, 1,5 million de tonnes, soit une croissance des exportations de 106.000 t de différentes marchandises et produits agricoles vers différentes destinations à l'étranger.

WALI D'ALGER: Parachèvement de la mise en oeuvre du Schéma d'aménagement de la wilaya

Le nouveau wali d'Alger, Abdelkhalek Siouda a affirmé jeudi qu'il s'emploierait au parachèvement de la mise en oeuvre du Plan stratégique d'aménagement de la wilaya d'Alger (2009-2035), tout en améliorant un service public de qualité en faveur des citoyens.

S'exprimant à l'occasion de la prise de ses nouvelles fonctions de wali d'Alger en remplacement de Abdelkader Zoukh, M. Siouda a déclaré qu'il veillerait au «principe de la continuité de l'Administration et des structures publiques», étant «déterminé à poursuivre la mise en oeuvre du Plan stratégique d'aménagement et d'urbanisme de la wilaya d'Alger (2009-2035)».

Dans son allocution prononcée devant les représentants du corps sécuritaire et des membres des assemblées élus de la wilaya et des communes en présence des directeurs exécutifs et représentants de la société civile, le wali a estimé que les grands projets s'inscrivent dans le cadre du Schéma stratégique pour le développement de la capitale visent son «développement», citant les réalisations enregistrées notamment «l'amélioration des transports, la restructuration du tissu urbain, la réactivation du centre historique de la capitale, les rééquilibrages écologiques et la préservation des terrains agricoles».

Soulignant la nécessité «de mobiliser de manière raisonnable toutes les potentialités pour l'amélioration du service public», le nouveau wali d'Alger a appelé les élus locaux et les députés des deux chambres à être «au service des citoyens» dans la transparence et à assurer un service public «de qualité et de proximité».

Au volet du développement économique de la capitale, M. Siouda a mis en avant sa détermination à «relancer



toutes les initiatives pour instaurer un climat adéquat visant la mobilisation globale des énergies des investissements et l'amélioration de leur attractivité territoriale et de leur spécificité concurrentielle», son rôle étant «la création d'une valeur ajoutée» devant assurer «la population de meilleures opportunités de travail et un cadre de vie décent. A cette occasion, une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes de l'effondrement d'une bâtisse à la basse Casbah.

Rassurant les familles sinistrées, le nouveau wali a promis que la wilaya et les pouvoirs publics ne ménageraient aucun effort pour la prise en charge des

bâtisses menaçant ruine. M. Siouda a indiqué que son prédécesseur avait marqué de son empreinte la mise en oeuvre de l'ambitieux plan stratégique et réalisé plusieurs acquis au profit de la capitale. Pour sa part, M. Zoukh a déclaré que, depuis son arrivée à la tête de l'exécutif de la wilaya d'Alger en novembre 2013, il s'était fixé pour objectif «de servir intérêt général». A rappeler qu'il a été mis fin aux fonctions de M. Zoukh dans le cadre d'un mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués opéré par le Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, conformément à l'article 92 de la Constitution, selon un communiqué de la Présidence de la République.

MASCARA: Visite guidée au 552e centre d'instruction de transport d'El Ghomri au profit des médias

Une visite guidée au 552e centre d'instruction spécialisé en transport «chahid Reguiba Ghali» d'El Ghomri (Mascara) relevant de la 2e Région militaire a été organisée, jeudi, au profit des médias.

Le commandant du centre, le lieutenant colonel Laathamnia Maamar a souligné que cette visite vise à faire connaître aux organes de la presse nationale le rôle de l'arme de transport dans l'Armée populaire nationale (ANP) et les missions du centre d'instruction d'El Ghomri spécialisé dans la formation de gradés, de réservistes et de contractuels en transport militaire léger et lourd et en conduite de motocycles. Ce centre est

une école pour forger des hommes capables de conduire en différentes conditions naturelles et climatiques et de supporter les épreuves lors des combats, a-t-il expliqué, affirmant que le système de formation dans ce centre a évolué et se base sur la préparation physique, l'initiation aux exercices de conduite et du combat et une bonne maîtrise de différentes armes dans le cadre des missions où le conducteur combattant est animé de l'esprit d'appartenance à l'Armée nationale populaire et de son attachement à sa patrie prêt à sacrifier sa vie pour elle.

Le lieutenant colonel Laathamnia Maamar a aussi déclaré «conformément aux

instructions du Haut commandement de l'ANP, nous euvrons à élever le niveau de formation, à offrir les moyens de réussite par le développement du système d'instruction en permanence et la dotation en formateurs et instructeurs compétents apportant un plus à la qualité de la formation et d'instruction en adéquation avec les exigences des missions dévolues aux conducteurs combattants et les enjeux et défis auxquels fait face notre pays».

La visite a été marquée par la projection d'un documentaire sur cet établissement créé en 1985 et baptisé 551e centre d'instruction spécialisé en transport à El Alleg (Msila) relevant de la

1e Région militaire avant d'être transféré dans la commune d'El Ghomri (Mascara) le 17 février 1991 et rebaptisé 552e centre d'instruction spécialisé en transport le 8 janvier 1996 et ensuite porter le nom du chahid Reguiba Ghali le 7 mai 2016.

Cette manifestation d'information entrant dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication de 2019 approuvé par le Haut commandement de l'ANP a permis de visiter différentes unités du centre et ses ateliers offrant une instruction théorique et pratique en conduite des véhicules légers et lourds et l'instruction militaire de base.

SAISON ESTIVALE 2019 À ANNABA: Réception attendue de 2 nouveaux hôtels

Deux nouveaux hôtels viendront entreront en service dès la saison estivale prochaine pour renforcer les structures d'accueil du secteur du tourisme de la wilaya d'Annaba, a-t-on appris jeudi auprès des services de la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA).

Il s'agit des infrastructures hôtelières «Sidi Ibrahim» et «Tamanart», réalisées au chef lieu de wilaya, ont précisé les mêmes services.

Construits dans le cadre de l'investissement privé, ces hôtels, d'une capacité globale de 390 lits, sont en phase d'équipement, a-t-on précisé à la DTA, soulignant que l'ensemble des structures hôtelières de cette région dispose

actuellement de 4.882 lits. La réalisation de ces deux projets touristiques, a-t-on indiqué, a été effectuée selon «les normes de qualité requises pour la classification de ces hôtels».

Une fois entrées en exploitation, ces structures hôtelières urbaines permettront de renforcer les services hôteliers, dans une ville très prisée en été par les vacanciers et autres touristes, où 47 établissements du genre sont opérationnels, a-t-on affirmé.

D'autre part, des travaux de modernisation et d'extension de l'hôtel international Seybouse, sis au centre ville d'Annaba, sont toujours en cours, a ajouté la même source, faisant savoir

que cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme mis en œuvre par les services du secteur, visant la mise à niveau et le renouvellement des infrastructures hôtelières publiques.

D'un délai de réalisation de 12 mois, le projet d'extension et de renouvellement de cet hôtel se déroule avec une cadence «accélérée».

Le projet d'extension de l'hôtel porte sur la modernisation de ses équipements, ainsi que la création des espaces de services et autres destinés à abriter des manifestations scientifiques et artistiques, en plus des airs de loisirs, a-t-on indiqué.

TRIBUNAL CRIMINEL D'OUARGLA: Peine capitale pour une affaire d'homicide volontaire avec préméditation

Une sentence à la peine capitale a été prononcée jeudi par le tribunal criminel près la Cour d'Ouargla à l'encontre de M-Y.B (25 ans) pour homicide volontaire avec préméditation.

Le mis en cause a été également condamné à verser une indemnisation de 2 millions DA à chacun des parents de la victime (A.H), constitués partie civile.

Dans la même affaire, A.B (26 ans) a bénéficié d'un non lieu après abandon des charges de non dénonciation immédiate d'un crime.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à mars 2018 lorsque les services de la gendarmerie nationale ont reçu un appel téléphonique signalant l'agression d'un individu (A.H) à l'arme blanche.

Les investigations ont permis d'identifier l'auteur de l'agression qui, en état d'ébriété, a eu une altercation verbale avec la victime à Rouissat (Ouargla), avant de lui porter des coups à l'arme blanche, dont un à la poitrine.

La victime a succombé à ses blessures lors de son évacuation vers l'établissement public hospitalier



EPH-Mohamed Boudiaf par A.B qui n'a alerté les services de la gendarmerie que deux heures plus tard.

Le représentant du ministère public a requis dans cette affaire la

peine capitale contre M-Y.B (auteur du crime) et cinq (5) années de prison assortie d'une amende de 100.000 DA à l'encontre de A.B pour non dénonciation immédiate de crime.

TÉBESSA: Des dizaines de citoyens réclament l'affichage des listes des bénéficiaires des lotissements de terrain

Des dizaines de citoyens se sont rassemblés jeudi devant le siège de l'Assemblée populaire communale (APC) de Tébéssa réclamant l'affichage des listes des bénéficiaires des lotissements de terrains destinés à la construction individuelle, a-t-on constaté.

Les manifestants ont appelé à l'affichage des listes de bénéficiaires de lotissements de terrain social à Tébéssa, exhortant les autorités locales à «mieux communiquer» et à

les «tenir informé du dossier du logement».

Ils ont, dans ce contexte, indiqué que «le dossier des lotissements sociaux est en suspens depuis 2013».

Un représentant des manifestants a exprimé à l'APS son mécontentement face à «l'attribution des responsables du secteur du logement dans cette wilaya frontalière», soulignant qu'il avait déposé une demande d'acquisition d'une parcelle de terrain en 2009, «restée sans suite depuis». Le P/APC de

Tébéssa, Toufik Abada, a indiqué avoir reçu des représentants des manifestants et relevé les préoccupations soulevées, soulignant qu'une réunion le regroupera «lundi prochain» avec les membres de l'APC, les chefs de services et des représentants des comités de quartiers pour statuer sur la liste préliminaire portant 593 bénéficiaires de lotissement sociaux sur un total de 3.200 demandeurs.

M. Abada a également fait savoir que la liste préli-

naire des bénéficiaires «sera soumise à une opération de vérification via le fichier national du logement, conformément à la réglementation en vigueur.» Le chef de l'exécutif local de Tébéssa, Atallah Moulati, avait promis d'attribuer près de 600 lots de terrain destinés à la construction de logements individuels au chef lieu de la wilaya «avant la fin de l'année en cours, dès finalisation des travaux d'aménagement extérieurs».

SÉTIF: 2 morts dans 2 accidents distincts de la route durant les dernières 24 heures

Deux (2) personnes sont décédées dans deux (2) accidents distincts de la route survenus durant les dernières 24 heures dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction de la protection civile (DPC).

Le dernier accident a été enregistré ce jeudi matin dans le quartier El Hassi, situé dans la zone Est de la ville de Sétif, lorsqu'une personne, âgée de 49 ans, a été mortellement percutée par un véhicule touristique sur la route nationale (RN) 5, a précisé à l'APS le chargé de l'information et de la communication auprès de ce corps constitué, le capitaine Ahmed Laâmamra. Le deuxième accident, selon la même source, a causé la mort du conducteur d'un tracteur, âgé de 42 ans, suite au renversement de son engin dans le village Ziat, relevant de la



localité d'Aïn Abbasa (Nord de Sétif).

Les équipes de secours de la protection civile des villes de Sétif et de Aïn Arnat ont évacué les corps sans vie des victimes à la morgue de l'hôpital du chef lieu de wilaya.

Des enquêtes ont été ouvertes par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer avec exactitude les causes de ces drames, a-t-on signalé.

EL TARF: Saisie de près de 2.300 comprimés psychotropes à Ben M'Hidi

Les services de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Ben M'hidi, (El Tarf) ont saisi 2.281 comprimés psychotropes et arrêté deux suspects, a indiqué jeudi le chargé de communication à la sûreté de wilaya, Labidi Mohamed Karim. Agissant sur information faisant état de la présence d'un dealer originaire de cette commune, les services de la police ont aussitôt entamé une filature de l'auteur présumé qui s'est soldée par la saisie de 264 comprimés de psychotropes, a précisé le commissaire Labidi Mohamed Karim.

Le mis en cause, emmené dans les locaux du commissariat, a fini par avouer que son fournisseur était un trentenaire originaire de la ville de Batna, a ajouté la même source.

Une perquisition du domicile de l'auteur présumé a permis, par ailleurs, aux services de la police de récupérer le reste de la quantité de comprimés psychotropes, l'arrestation du deuxième suspect et la saisie d'un lot d'armes blanches prohibées (sabres et couteaux) en sus d'une importante somme d'argent constituant les revenus de vente de cette activité illégale.

Présentées par devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel de la daïra de Dréan, les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt pour «trafic de stupéfiants».

AÏN DEFLA: Saisie de plus de 30 kg de drogue à Khemis Miliana

Les services de la Gendarmerie nationale de Khemis Miliana (Aïn Defla) ont démantelé jeudi un réseau de cinq personnes qui s'adonnaient au trafic de drogue, saisissant plus de 30 kg de cette substance prohibée, a-t-on appris d'un responsable du groupement local de ce corps de sécurité.

La mise hors d'état de nuire de ce réseau dont les membres sont originaires de différentes wilayas du pays a été rendu possible grâce à un appel reçu sur le numéro vert (10-55), a indiqué le chef de l'escadron de la sécurité routière au même groupement, le lieutenant-colonel Hamr El Aïn Aïssa.

Exploitant à fond les informations contenues dans l'appel en question, les gendarmes ont arrêté les membres du réseau au niveau d'un barrage dressé sur la route nationale (RN) n 4, saisissant 30,44 kg de kif traité soigneusement dissimulés dans les accessoires du véhicule, des téléphones portables ainsi que la somme de 74.000 dinars.

La quantité saisie devait être transportée de l'ouest à l'est du pays, a fait savoir le même officier, qui signale que l'action menée s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le crime organisé.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 6 morts et 343 blessés en une semaine

Six (06) personnes ont trouvé la mort et 343 autres ont été blessées dans 296 accidents de la route, survenus dans des zones urbaines, durant la période allant du 16 au 22 avril en cours, a indiqué, jeudi, un bilan des services de la sûreté nationale.

Par rapport à la semaine dernière, le bilan fait ressortir une baisse du nombre des décès (-07 cas) et une hausse du nombre des blessés (+37 cas) et de celui des accidents (+27 cas).

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents à plus de 90%, en raison du non-respect de la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue et le manque de concentration lors de la conduite, a précisé la même source.

A cet effet, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à faire preuve de prudence et de vigilance lors de la conduite, à respecter le code de la route, à éviter l'excès de vitesse et à veiller au contrôle régulier de leurs véhicules.

GHARDAÏA: Un blessé léger dans l'accident d'un petit avion à El-Menea

Le pilote d'un petit avion a été blessé et son compagnon est sorti indemne après avoir raté son atterrissage et s'être écrasé sur l'aérodrome d'El-Menea (270 km au sud de Ghardaïa), a-t-on appris jeudi auprès des autorités de la wilaya déléguée d'El-Menea.

L'accident s'est produit mercredi en fin d'après-midi (vers 18h30), lorsque le petit avion de deux places en provenance du Benin a tenté d'atterrir pour s'approvisionner en carburant, avant de rater l'atterrissage et de s'écraser.

L'équipage est de nationalité européenne, selon la source qui ne fournit pas de plus amples détails.

Le pilote a été admis à l'hôpital Mohamed Chaâbani à El-Menea et a reçu les soins nécessaires pour des blessures légères et son compagnon est sorti indemne, a indiqué à l'APS le Dr Salim Bahayou, radiologue.

COLOMBIE:

Le glissement de terrain en Colombie fait 33 morts

Le glissement de terrain survenu dans une zone rurale du sud-ouest de la Colombie a fait 33 morts, selon un bilan définitif annoncé jeudi par les autorités.

Après cinq jours à pied d'œuvre sur les lieux de la catastrophe, les secours ont récupéré le corps de la «dernière personne portée disparue», a indiqué l'organisme national de gestion des catastrophes, l'UNGRD.

Vingt-huit adultes et cinq enfants sont morts dans ce glissement de terrain survenu dimanche à l'aube dans la commune de Rosas, dans le département de Cauca.

Huit maisons ont été ensevelies alors que de fortes pluies s'abattaient sur la région.

Le président colombien Ivan Duque s'était rendu dimanche sur place pour exprimer sa solidarité avec les familles des victimes

UKRAINE:

3 morts et 14 disparus suite à un coup de grisou dans une mine

Trois mineurs sont morts et 14 restaient disparus vendredi à la suite d'un coup de grisou dans une mine de charbon de l'Est séparatiste de l'Ukraine, ont indiqué les services de secours locaux.

«Lors d'opérations de secours et de déblaiement, les corps de trois mineurs sans vie ont été retrouvés et remontés à la surface», selon le ministère des Situations d'urgence de la république autoproclamée par les rebelles prorusses à Lougansk. Selon cette source, 17 employés de la mine «Sikhcarbon», dans le village de Iourivka, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Lougansk, se trouvaient sous terre au moment de l'incident jeudi. «Le sort de 14 personnes reste inconnu», a précisé le ministre local des Situations d'urgence, Kirill Katsavalov, cité par l'agence séparatiste Lougansk Inform Center.

Selon les premières constatations, l'effondrement de la mine est dû à une explosion de gaz, ont précisé les autorités de ce bassin houiller.

MEXIQUE:

Des centaines de migrants s'évadent d'un centre de rétention

Des centaines de personnes se sont évadés jeudi d'un centre de rétention de migrants à Tapachula, dans le sud du Mexique, ont annoncé les autorités. «Il y a eu une sortie non autorisée d'ampleur des personnes hébergées dans la station migratoire», a déclaré l'Institut national de migration (INM) dans un communiqué.

Quelque 1300 migrants ont fui, dont environ 700 sont revenus», les 600 autres n'étant pas encore localisés, a précisé l'INM.

Les migrants «revenus» ont en fait été appréhendés par des équipes de l'INM et des patrouilles. «Le centre de Tapachula a une capacité de 900 personnes, mais environ 3200 migrants s'y trouvaient, sollicitant des documents de sortie afin de pouvoir continuer leur route dans le pays», a dit près du bâtiment un Cubain, Laisel Gomez Cabrera cité par l'AFP. La fuite s'est produite à l'heure du dîner, lorsque des Cubains, nationalité la plus représentée, ont menacé d'incendier les installations surpeuplées, selon des témoins.

«Les Cubains allaient mettre le feu à l'institut et nous, comme nous avons des enfants, nous avons dû partir en courant», a dit une Hondurienne qui a été recapturée.

C'est la troisième fois depuis octobre que des migrants se révoltent dans ce centre de rétention, protestant contre les mauvaises conditions du lieu.

Depuis octobre, des milliers de Centraméricains traversent le Mexique dans l'espoir de se rendre aux États-Unis.

BRÉSIL:

Opération coup de poing contre la déforestation

La police fédérale brésilienne a lancé jeudi une vaste opération contre l'exploitation illégale de bois dans la forêt amazonienne, avec 29 mandats d'arrêt pour démanteler un réseau de corruption impliquant des fonctionnaires.

En milieu d'après-midi, 19 personnes avaient été arrêtées, a confirmé un porte-parole de la police.

Cette opération, baptisée «Arquimedes» (Archimède) a lieu au moment où plusieurs milliers d'autochtones sont rassemblés à Brasilia pour défendre leur droit à la terre et où le Brésil est mis en cause pour la déforestation dans des rapports de deux ONG. Les autorités ont également réalisé des perquisitions dans huit États et dans le District Fédéral de Brasilia, et ont gelé 50 millions de réals (11,3 millions d'euros) des comptes d'entreprises accusées d'avoir pris part au réseau de corruption. Lors d'une de ces perquisitions, un ex-directeur de l'Ibama, agence publique de protection de l'environnement, a été arrêté en flagrant délit de possession illégale d'arme à feu.

Il n'était pas visé initialement par un mandat d'arrêt.

La police fédérale a expliqué dans un communiqué que cette opération coup de poing visait à combattre «l'extraction, l'exploita-



tion et le commerce illégal de bois», mais aussi un réseau de corruption impliquant «des fonctionnaires d'organismes de protection de l'environnement (...) et des propriétaires d'entreprises du secteur du bois».

Dans le cadre de l'enquête qui a débouché sur l'opération de jeudi, près de 8.000 mètres cubes de bois

avaient été saisis dans 400 conteneurs en décembre 2017 dans un port fluvial de Manaus, principale ville de l'Amazonie.

Ce chargement illégal comportait «140 conteneurs destinés à l'exportation vers des pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord», a précisé la police fédérale dans son communiqué.

INONDATIONS AU CANADA:

La ville d'Ottawa décrète l'état d'urgence

La capitale du Canada, Ottawa, a décrété préventivement jeudi l'état d'urgence face aux inondations qui menacent des résidences alors que des pluies abondantes sont attendues.

Aucune résidence n'a encore été évacuée, mais les autorités s'attendent à ce que le niveau de la rivière des Outaouais, principal affluent du fleuve Saint-Laurent, dépasse au cours du week-end le pic atteint lors des inondations catastrophiques de 2017 dans l'Est du Canada, les pires depuis un demi-siècle. Jusqu'à 35 mm de pluie sont attendus d'ici samedi à Ottawa, selon les prévisions du ministère de l'Environnement, alors que le bassin versant de la rivière des Outaouais est déjà gonflé à bloc par la



fonte des neiges. Environ 400 militaires doivent être déployés vendredi à Ottawa pour remplir des sacs de sable et construire des digues provisoires, selon le maire d'Ottawa, Jim Watson. «Nous ne pouvons plus faire cela seul», a dit M. Watson lors d'une conférence de presse. «Cela dépasse

maintenant les capacités de la ville, et c'est pourquoi nous avons fait appel aux forces armées».

Au moins trois quartiers d'Ottawa sont menacés par la crue des eaux.

De l'autre côté de la rivière, au Québec, un petit barrage menace de céder sous la pression de l'eau qui ne cesse de mon-

ter sur un affluent de la rivière des Outaouais, ont averti les autorités québécoises. Environ 250 personnes vivant en aval du barrage étaient en train d'être évacués, par précaution, près de Grenville-sur-la-Rouge, à 80 km au nord-ouest de Montréal, ont-elles indiqué.

Près de 1.000 militaires restaient mobilisés jeudi au Québec, où plus de 2.500 résidences étaient inondées et plus de 900 personnes évacuées, selon l'organisme Urgence Québec. Environ 300 militaires étaient également déployés au Nouveau-Brunswick, à l'est du Québec, où les inondations ont entraîné la fermeture sur plusieurs kilomètres de la principale autoroute reliant le Canada d'un océan à l'autre.

CYCLONE AU MOZAMBIQUE:

Au moins un mort et d'énormes dégâts

Au moins un mort et d'énormes dégâts ont été enregistrés jeudi après le passage du cyclone Kenneth à l'extrême nord du Mozambique, selon un tout premier bilan rendu public par les autorités.

«Il s'agissait d'un cyclone de catégorie 3, avec des vents de 160 km/h.

Le pire cyclone était Idai, qui était de catégorie 4», a déclaré aux médias le porte-parole de l'Institut national de météorologie mozambicain, Acacio Tembe.

«Une personne a été tuée par la chute d'un cocotier à Pemba, la principale ville du nord et capitale de la province du Cabo Delgado», a

rapporté vendredi Antonio Beleza, de l'Institut mozambicain de gestion des situations d'urgence (INGC), faisant remarquer que sur l'île d'Ibo, où vivent quelque 6000 habitants, 90% des maisons ont été détruites, a précisé M. Beleza. Pour rappel, en prévision de l'arrivée du cyclone, les habitants de cette île prise des touristes se sont notamment réfugiés dans la forteresse d'Ibo, avec des vivres.

Jeudi, les autorités ont dû annuler tous les vols à destination de la ville de Pemba, dans le nord du Mozambique. «Palma et Mocimboa da Praia ne signalent pas de dégâts importants (...) Quissanga signale des maisons détruites, en particu-

lier celles situées dans les zones hautes. On est sans communication avec Macomia», touché par l'œil du cyclone, a encore dit Antonio Beleza. Des pluies sont prévues pour les trois prochains jours dans la région. Le cyclone Kenneth est le deuxième qui frappe au Mozambique en l'espace d'un mois et demi.

Mi-mars, Idai avait noyé Beira (centre), la deuxième ville du pays, puis poursuivi sa route meurtrière vers l'ouest et le Zimbabwe voisin.

Son passage avait fait plus d'un millier de morts et des centaines de milliers de sans-abris dans ces deux pays.

ALGÉRIE: Premier pays en Afrique à être éligible à la certification de l'élimination du paludisme

L'Algérie est le premier pays en Afrique à être éligible à la certification de l'élimination du paludisme (la malaria), a indiqué, jeudi, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohammed Miraoui.

S'exprimant lors d'une journée d'études, organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du paludisme, le 25 avril de chaque année, le ministre a affirmé que «L'Algérie est le premier pays en Afrique à être éligible à la certification de l'élimination de cette maladie», saluant, dans ce cadre, les efforts des professionnels de la santé et leur engagement dans la lutte contre la propagation de cette maladie dans la société.

«La célébration de cette journée en Algérie coïncide avec la dernière phase de la certification de l'élimination de cette maladie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)», a expliqué M. Miraoui, ajoutant que «la certification de l'élimination du paludisme est actuellement à la portée de l'Algérie».

A cette occasion, il a appelé à la nécessité de renforcer le contrôle, conformément aux nouvelles mesures, de développer le système de management de la qualité des laboratoires et d'intensifier la lutte contre les insectes vecteurs de cette maladie, y compris à travers la maîtrise de la résistance aux pesticides.

Après avoir rappelé le nombre des cas de paludisme enregistrés en Algérie postindépendance qui s'élevait à plus de 80.000 cas/an, le ministre a déclaré que «grâce à la volonté politique et à la mobilisation inédite de tous les intervenants, l'Algérie a pu juguler cette maladie durant les cinq dernières années». M. Miraoui a valorisé «le rôle efficient» de l'Institut national de la santé publique (INSP) en matière d'élimination du paludisme, à travers une coopération active avec l'OMS. Cette journée a été marquée par la présence des représentants des agences de l'ONU



en Algérie et du Groupe pour la certification de l'élimination du paludisme (MECP). Le paludisme ou la malaria, également appelée «fièvre des marais», constitue une véritable menace pour la santé publique.

Cette maladie touche plus de 200 millions personnes/an et fait plus de 400.000 décès, dont 60 % d'enfants de moins de 5 ans, selon les données de l'OMS.

« Impérative activation des cellules de veille dans les régions du sud pour le dépistage des cas importés de paludisme »

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Miraoui Mohamed a mis l'accent, jeudi à Alger, sur l'impératif de renforcer la prévention et d'activer les cellules de veille dans les régions du sud, et ce pour le dépistage des cas importés de paludisme, tout en assurant le suivi des malades afin de juguler cette maladie. S'exprimant lors d'une conférence de presse, animée en marge

d'une journée d'études organisée à l'Institut national de santé publique (INSP), à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le paludisme, le ministre a fait savoir qu'il sera procédé à la mise en service de 25 centres à travers le pays, en vue de fournir les traitements et médicaments contre les maladies tropicales, outre le renforcement de la prévention au niveau des centres de contrôle et des postes frontaliers, dans l'objectif de faire face aux maladies à forte prévalence au niveau international.

«Après avoir éradiqué la poliomyélite et le tétanos néonatal chez les femmes enceintes et le fœtus, l'Algérie obtiendra bientôt la certification de l'élimination du paludisme et du trachome», a-t-il ajouté.

Le ministère de la Santé n'a enregistré, depuis 2014, aucun cas de paludisme dans la société algérienne, assurant ainsi l'éligibilité de l'Algérie à la certification de l'élimination de cette maladie.

ADRAR: Plus de 100 opérations chirurgicales et 500 consultations en O.R.L

Pas moins de 106 interventions chirurgicales et 502 consultations médicales en O.R.L (Oto-rhinolaryngologie) ont été effectuées dans la wilaya déléguée de Timimoun (Adrar), dans le cadre d'une action de solidarité initiée par l'association caritative locale «El-Ghith», a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Ménées par des praticiens spécialistes, issus de différentes régions du pays, au niveau de la polyclinique de Timimoun, ces opérations ont porté sur la rhinoplastie, l'amygdalectomie et la correction des fosses nasales au profit de la population du Gourara, a indiqué le président de l'association, Abderrahmane Toumi.

Cette campagne, mise sur pied en coordination avec les établissements publics hospitalier (EPH) et de proximité (EPSP) de Timimoun, a profité à la population des ksour de la région, dont le transport a été assuré.

Les bénéficiaires de cette campagne, qui ont salué l'initiative de solidarité, ont émis le vœu de voir ces actions élargies à d'autres spécialités médicales.

GHARDAÏA: Les dernières avancées médico-chirurgicales explorées lors d'une rencontre de praticiens à El-Menea

Les dernières avancées médico-chirurgicales et en matière d'imagerie médicale ont été explorées jeudi à l'El-Menea, lors d'une rencontre de praticiens et médecins spécialistes de la région de Ghardaïa.

Initiée par l'association des médecins praticiens de la wilaya de Ghardaïa (AMPWG), en collaboration avec la clinique privée «El-Ksour», cette manifestation scientifique se veut un espace de dialogue, de communication et d'échange d'expertises et d'idées entre professionnels du secteur de la santé en matière de nouvelles techniques novatrices utilisées pour le protocole thérapeutique.

Cette rencontre scientifique de médecine a réuni, en un même lieu, différents acteurs de la médecine (cardiologue, gynécologues, des biologistes, des médecins généralistes, des urologues, des endocrinologues, des échographistes et des radiologues), venus de différentes régions de la wilaya et de wilayas limitrophes afin de croiser leurs connaissances et leur savoir-faire pour mettre toute la lumière sur la santé que des techniques actuelles, sur les avancées récentes et les perspectives d'avenir de la médecine.

Au menu de cette rencontre, figurent des thématiques se rapportant notamment aux actualités de l'hypertension artérielle, les avantages de la cœlio-chirurgie, l'imagerie fonctionnelle en pathologie tumorale, le progrès thérapeutique de la lithiase urinaire et l'endurologie, la gestion des douleurs postopératoires et la prise en charge des poly-traumatismes.

Pour le Pr Mohamed Temmar, cardiologue à Ghardaïa, et membre de l'association, ces journées, devenues une tradition annuelle, s'inscrivent dans le cadre des actions initiées par l'AMPWG pour le renforcement des capacités scientifiques des cadres de santé dans la région sur des thèmes précis d'actualité ayant trait à la profession et à la recherche scientifique dans le secteur de la santé.

Cette journée sur les dernières avancées pluridisciplinaires en médecine débouchera sur des recommandations et propositions tendant à promouvoir les techniques novatrices pour une meilleure prise en charge du patient, a-t-il indiqué.

Dans une déclaration à l'APS, le radiologue Salim Bahayou, responsable de la clinique El-Ksour, a indiqué que la finalité de ce conclave est d'apprécier les différentes expertises dans le domaine de la médecine, d'informer et de former dans le cadre de la formation continue les praticiens de la wilaya et des wilayas limitrophes.

Pour sa part, Dr Mustapha Kheinine (anesthésiste), cette initiative au service des patients de la région est une opportunité pour débattre des nouveautés en matière de médecine et de renforcer les capacités et les performances du personnel de la santé de la région notamment les paramédicaux.

APS

CANCER: Nécessité d'établir un programme de dépistage plus efficace du cancer du sein à l'instar de celui du cancer du col

Un programme de dépistage du cancer du sein plus efficace doit être établi, à l'instar du programme de dépistage du cancer du col de l'Utérus qui a prouvé son efficacité, a insisté jeudi à Oran le chef de service d'épidémiologie et médecine préventive à l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU), Nori Midoun.

«Des progrès ont été enregistrés en matière de traitement du cancer du sein, mais pas en matière de prévention et de sensibilisation», a-t-il souligné, faisant savoir que «plus de 80 % des femmes atteintes du cancer du sein arrivent à l'hôpital dans un stade plus en moins avancé, où même les traitements les plus révolutionnaires ne pourront rien faire».

S'exprimant en marge

d'une journée d'oncologie organisée par la Société algérienne d'oncologie médicale (SAOM) et la Société d'oncologie médicale d'Oran. Pr Midoun a souligné que «le programme national de dépistage du cancer du col de l'Utérus a donné de bons résultats, ce qui nous a permis de maîtriser cette maladie».

«Le dépistage du cancer du col a bien été organisé dès le début, ce qui a permis de découvrir la maladie chez beaucoup de femmes précocement, d'un simple test de frottis, ce qui n'est pas le cas pour le cancer du sein que nous souhaitons améliorer car le dépistage de ce genre de cancer est beaucoup plus délicat et nécessite beaucoup plus de moyens», a-t-il encore déclaré.

Le cancer du sein en

Algérie, première cause de mortalité chez les femmes de plus de 40 ans, constitue «un vrai problème de santé publique pour lequel les différents plans et stratégies anti cancer mis en place n'ont pas montré leur efficacité en raison du manque de sensibilisation», a souligné le Pr. Midoun, tout en faisant remarquer que le taux d'incidence est en augmentation constante.

Pour lui, la prévention et le dépistage précoce du cancer constituent les meilleurs moyens de lutte contre cette pathologie et peuvent être appuyés par des programmes adaptés en direction de la population.

Il a plaidé, au passage, pour l'organisation de plus en plus de campagnes de dépistage, ce qui permettra de détecter toute anomalie au stade

pré-clinique. Cette première journée d'excellence en oncologie a réuni des médecins et des médecins-résidents de différents établissements sanitaires de la région Ouest. Plusieurs sujets y ont été abordés dont l'épidémiologie du cancer du sein, les facteurs de risques, le cancer du sein en situation métastatique et du cancer du sein en grossesse, entre autres.

Chaque année, près de 1,38 million de nouveaux cas sont enregistrés dans le monde et 458.000 décès dus au cancer du sein.

Ce type de cancer est de loin le premier chez la femme.

En Algérie, son incidence progresse régulièrement et actuellement.

On enregistre plus de 12.000 nouveaux cas chaque année, a-t-on indiqué.

POURQUOI ON NE DOIT PAS BOIRE PLUS DE 4 TASSES DE CAFÉ PAR JOUR

Une consommation de plus de 400 milligrammes de caféine par jour serait nocive pour la santé, surtout chez les femmes enceintes et les moins de 18 ans.

En matière de café, les études se suivent et ne se ressemblent pas. Alors que les Américains vantaient les bienfaits du café sur la fonction érectile, un rapport de l'Agence européenne de sécurité des aliments (Efsa) tempère les ardeurs des accros au petit noir. Bu en trop grandes quantités, le café fait courir un risque pour la santé, avertit l'autorité sanitaire européenne. C'est plus précisément la caféine qui pose problème. Elle est soupçonnée de favoriser "les maladies cardiovasculaires, les problèmes liés au système nerveux central (par exemple, sommeil interrompu et anxiété) et les risques possibles pour la santé du fœtus", précise l'Efsa. Celle-ci invite à "mieux prendre en compte les différentes sources de caféine", que ce soit le café, les sodas ou les boissons énergisantes.

A partir de quand la caféine



présente-t-elle un risque pour la santé ? L'Agence plaide pour la fixation de doses journalières à

ne pas dépasser. Elle suggère qu'un individu lambda ne dépasse pas plus de 400 mg de ca-

féine par jour, alors qu'un expresso en compte de 70 à 100 mg, d'après les calculs de l'Efsa.

Moins de 6 % de gros consommateurs de caféine en France

Pas plus de quatre expressos par jour en moyenne. Une limite qui diffère pour les femmes enceintes et les moins de 18 ans, soumis à un régime particulier : pas plus de 200 mg pour les femmes enceintes, santé du fœtus oblige. Et pas plus de 3 mg par kilo de poids corporel pour les enfants et adolescents.

L'Efsa dresse un état des lieux de la consommation de caféine dans l'Union européenne. Le Danemark et les Pays-Bas sont les pays où on abuse le plus de la caféine avec respectivement 33 % et 17,6 % de gros consommateurs (plus de 400 mg par jour par habitant). La France, elle, en totalise 5,8%.

5 TASSES DE CAFÉ AUGMENTENT LE RISQUE D'OBÉSITÉ

Et si à haute dose le café était nuisible pour la ligne ? C'est ce que suggère une étude australienne.

L'excès de caféine est soupçonné de créer des problèmes d'insomnie, des maux de tête, et de la tachycardie. Des chercheurs australiens pensent que cette hyperconsommation pourrait aussi surexposer au diabète, au surpoids voire à l'obésité. C'est à partir de 5 tasses de café par jour que l'on

augmenterait les risques.

Cette nouvelle étude, publiée dans le Journal of Agricultural and Food Chemistry, prend à contrepié de précédents travaux qui vantaient les bienfaits du petit noir pour réduire le risque de diabète. Le polyphénol était supposé profiter aux cellules en augmentant leur sensibilité à l'insuline, limitant l'hypertension et réduisant l'accumulation de gras. Sauf que, selon les cher-

cheurs australiens, ces bénéfices sont valables jusqu'à un certain seuil. Ils s'inversent à haute dose.

"Les effets sur la santé du café dépendent de la dose consommée. Jusqu'à trois à quatre tasses par jour, on conserve encore ce côté protecteur contre les maladies cardiovasculaires et le diabète", explique Vance Matthews, du Western Australian Institute for Medical Research et co-auteur de

l'étude. Mais les bénéfices s'arrêtent à partir de cinq à six tasses par jour, comme l'ont montrées les souris qui ont servi de cobayes pour la démonstration. Les polyphénols contenus dans le café n'ont plus joué leur rôle quand les souris consommaient l'équivalent de cinq à six tasses de café. Elles ont stocké plus facilement les graisses et ont affiché plus de difficultés à réguler l'insuline dans le sang.

LE BRUIT AURAIT UN IMPACT SUR LE TOUR DE TAILLE

La pollution sonore pourrait jouer sur le surpoids voire l'obésité. La faute au stress qui en découle, selon des chercheurs suédois. Trafic automobile, tondeuse à gazon, sirènes de pompier, voisins bruyants. Nous sommes tous malgré nous plus ou moins contraints de cohabiter avec des sources de nuisance sonore. Si le bruit peut donner mal à la tête, il pourrait aussi jouer insidieusement sur notre tour de taille. Des chercheurs suédois de l'institut Karolinska ont découvert que le bruit lié à la vie urbaine mettait nos oreilles mais aussi notre poids à rude épreuve. Les spécialistes en médecine environnementale, moléculaire et endocrinologie ont suivi 5075 hommes et femmes, âgés de 43 à 66 ans, entre

2002 et 2006. Le panel vivait à proximité du centre-ville de Stockholm. Les participants ont rempli tout au long de l'expérience des questionnaires médicaux portant sur leur mode de vie (activité physique, niveau de stress, santé globale). L'évolution de leur tension artérielle, de leur rapport taille-hanche moyen et de leur masse corporelle grasse a été notée par les chercheurs. Les résultats parus dans la revue spécialisée Occupational and Environmental Medicine, montrent que les Suédois vivant à côté des routes, lignes de chemin de fer ou aéroport sont plus à risque de prendre du tour de taille. Pour chaque augmentation de 5 décibels, les habitants voyaient leur tour de taille gagner 0,21 cm de plus en moyenne. Cette incidence



sur la charge pondérale pourrait s'expliquer par la hausse de cortisol, l'hormone libérée par l'orga-

nisme en cas de stress. Des conclusions qui devraient encourager les citadins à s'éloigner en

périphérie des villes. Un mal de plus en plus perceptible "L'exposition aux bruits de la circulation (routière, aérienne et ferroviaire) augmente avec l'urbanisation et l'accroissement du trafic", rappelle l'auteur de l'étude Goran Pershagen à CBS. Il est d'autant plus important d'évaluer entièrement les conséquences pour la santé publique de ce développement". Le bruit est un mal de plus en plus reconnu par les scientifiques. Selon l'Agence européenne de l'environnement (EEA), la pollution sonore tuerait indirectement 10 000 personnes par an dans l'Union européenne. Le bruit entraînerait en effet du stress, des troubles du sommeil et aurait un impact sur la santé cardiovasculaire.

TALONS HAUTS : ATTENTION AU RISQUE DE BLESSURES

Porter des talons hauts n'est pas si anodin. Selon une étude scientifique américaine, le port de talons hauts expose à des blessures et à des problèmes musculo-squelettiques à long terme. Mieux vaut donc limiter l'usage des escarpins et adapter ses chaussures aux situations. « À vos risques et périls » : telle pourrait être une recommandation à préciser aux clients avant de leur vendre des chaussures à talons hauts, au vu d'une étude scientifique américaine. Une étude publiée dans la revue *Journal of Foot and Ankle Surgery* révèle que 123 355 accidents ont eu lieu entre 2002 et 2012 à cause du port de talons hauts aux États-Unis. Des chercheurs de l'université d'Alabama à Birmingham (États-Unis) se sont appuyés sur les données de la Commission américaine de sûreté des produits, qui possède un système de surveillance en temps réel des blessures traitées aux urgences des hôpitaux. Résultat : d'après les chiffres enregistrés, le nombre de blessures aux pieds dus au port de chaussures à talons a doublé en 10 ans. Au niveau national, il dépend du type de femmes sur 100 000 se blessent à cause de leurs talons. Mais cette proportion varie aussi selon l'âge, puisque les 30-39 ans comptabilisent 11 femmes sur 100 000 et les 20-29 ans, sans doute plus téméraires, comptent 18,4 femmes blessées sur 100 000. Au total, 80% des blessures dues aux talons hauts touchent le pied ou la cheville, alors que les 20% restants concernent l'épaule, le genou, le tronc, le cou ou la tête. Les blessures sont généralement des foulures, des entorses ou plus rarement des fractures. Selon les chercheurs, marcher régulièrement avec des talons hauts réduit en fait le mouvement des muscles de la cheville, ce qui engendre des troubles musculo-squelettiques à long terme. Une courbure de la colonne vertébrale et des douleurs sciatiques peuvent ainsi apparaître. Au vu de ces données, les chercheurs appellent les femmes à modérer l'utilisation de talons hauts, en adaptant les chaussures à porter en fonction de l'occasion et de l'activité. « Bien que les talons hauts ne peuvent être élégants, il serait bon, d'un point de vue sanitaire, que les femmes adeptes de talons hauts comprennent les risques liés à ces chaussures et les blessures potentielles qu'elles induisent lors d'activités dangereuses », soulignent les auteurs. Selon cette étude, la moitié des accidents liés aux talons hauts surviennent en effet à domicile.

IL SERA BIENTÔT POSSIBLE DE PRÉVENIR LE DIABÈTE DE TYPE 1

En rendant le système immunitaire tolérant aux cellules productrices d'insuline au cours du développement embryonnaire, il serait possible d'éviter le développement du diabète de type 1, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Diabetes*. Ces conclusions ont été obtenues en laboratoire sur des souris.

Le diabète correspond à une élévation prolongée de la concentration de glucose dans le sang.

Ce dérèglement peut avoir plusieurs origines. Dans le cas du diabète de type 1, il est dû à la destruction des cellules du pancréas spécialisées dans la production d'insuline.

« Cette destruction se déroule en plusieurs étapes, mais la toute première correspond à un défaut d'éducation des lymphocytes T pendant le développement embryonnaire » explique Roberto Mallone, chercheur à l'Institut français pour la santé et la recherche médicale (Insem) et co-auteur de l'étude.

Une expérience concluante chez les souris

Pour empêcher la maladie de survenir, les scientifiques ont utilisé la préproinsuline, qui est le premier antigène des cellules β reconnu par le système immunitaire. Ils l'ont administrée à des rongeurs en gestation, allant donner naissance à des souris qui développent plus tard un diabète.

« Nous avons couplé cette protéine à un fragment Fc d'anticorps, qui se fixe sur un récepteur du placenta. Cela permet à la préproinsuline de traverser la barrière placentaire et de passer chez l'embryon comme le font les anticorps maternels. Là, la protéine



est transportée jusqu'au thymus de l'embryon et sa présence entraîne l'élimination des lymphocytes T qui ne la tolèrent pas », décrit Roberto Mallone.

Une expérience extrêmement concluante car près de 80% des animaux nés n'ont finalement pas développé de diabète.

La prévention chez les enfants

« Il ne sera pas possible de tester cette protéine directement chez des nouveau-nés. Il faudra

procéder par étape en évaluant d'abord son innocuité chez des patients diabétiques puis, dans un second temps, en prévention chez des sujets jeunes, en affinant au mieux la fenêtre thérapeutique efficace.

En théorie il faudrait intervenir avant la destruction des premières cellules β autour de l'âge de un an, mais peut être qu'une administration plus tardive sera également efficace. Tout cela reste à définir », conclut Roberto Mallone. Une découverte d'im-

portance car, le diabète de type 1 représente environ 10% des cas de diabètes en France et dans le monde et la moitié des cas se déclare avant l'âge de 20 ans.

Mais l'unité de surveillance de l'Insem souligne que le nombre d'enfants atteints par cette maladie ne cesse d'augmenter, au rythme de 3 à 4% par an.

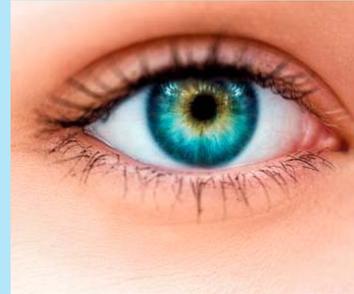
Et son apparition est de plus en plus précoce, avec une augmentation importante de la prévalence chez les enfants de moins de 5 ans.

DES LENTILLES BIONIQUES CAPABLES DE REDONNER UNE VISION PARFAITE

Les lentilles de contact et lunettes seront-elles bientôt un vieux souvenir ? C'est la promesse du Dr Garth Webb, un ophtalmologiste canadien. Il a mis au point des lentilles bioniques intraoculaires qui restaurent la vue à une acuité supérieure à 10/10.

Un jour il sera possible d'avoir une vue trois fois plus fine que la normale, sans lentilles de contact ni lunettes. L'équipe du Dr Webb assure que ce rêve caressé par toutes les personnes ayant des problèmes de vue pourrait devenir réalité. Le raison de cette assurance ne pèse pas plus lourd qu'une lentille de contact, mais dispose d'une efficacité largement supérieure.

L'Optometrics Bionic Lens est un dispositif de lentilles bioniques à implanter dans l'œil. Une fois porteur de ces prothèses invisibles, l'utilisateur disposera d'une vue trois fois meilleure à la vision humaine normale. « Si vous pouvez à peine voir l'hor-



loge à 3 mètres, avec la lentille bionique, elle sera visible à plus de 9 mètres de distance », cite comme exemple sur CBC le Dr Garth Webb, repris par BFM TV. Autre exploit non négligeable, ces lentilles seront efficaces à vie, selon les concepteurs.

Huit ans de recherche Ce projet visionnaire constitue une petite révolution également dans la manière dont ces lentilles artificielles seraient implantées dans l'œil. Comptez seulement huit minutes pour une opération indolore et réali-

sable sans anesthésie. Côté procédure, elle ressemblerait à l'opération de la cataracte, puisque les chirurgiens devraient extraire le cristallin pour le substituer par la lentille à l'aide d'une seringue. La lentille serait opérationnelle dix secondes après son implantation. Seule condition pour pouvoir bénéficier de ces lentilles nouvelle génération : être âgé de plus de 25 ans (l'âge où l'œil est totalement formé).

L'invention a été présentée le 18 mai à la crème des ophtalmologistes lors de la rencontre annuelle de la Société américaine de la cataracte et de la chirurgie réfractive à San Diego, en Californie.

Le professeur Webb attend à présent le résultat d'essais cliniques menés sur des animaux et des humains aveugles. Le produit pourrait voir le jour d'ici deux ans aux États-Unis. Il marquerait alors l'aboutissement de huit années de recherche.

MADAGASCAR: Le référendum reporté pour cause d'avis défavorable de la justice

Le président malgache Andry Rajoelina a décidé jeudi de reporter le référendum constitutionnel qu'il avait programmé le même jour que les élections législatives du 27 mai pour cause d'avis défavorable de la plus haute instance judiciaire du pays.

«On se soumet parce que nous respectons la loi.

Selon les explications de la HCC (Haute-cour constitutionnelle), on doit attendre la mise en place de l'Assemblée nationale avant de procéder à la révision des dispositions de la Constitution», a expliqué sur Facebook la directrice de la communication du chef de l'Etat, Rina Rakotomanga.

Le gouvernement avait annoncé la semaine dernière la tenue le 27 mai, en même temps que le scrutin législatif, d'un référendum sur la modification de la Constitution.

Ce projet visait à supprimer le Sénat, la deuxième chambre du Parlement, et à «octroyer de plus de pouvoir aux autorités régionales», conformément aux promesses du président Rajoelina, élu en décembre.

Son rival malheureux lors de ce scrutin, l'ancien chef de l'Etat Marc Ravalomanana, s'était publiquement opposé à la tenue de ce référendum, accusant M. Rajoelina de vouloir «faire le forcing» sans consulter les autres partis. Le président a regretté la décision de la HCC. «Malheureusement, la décentralisation effective pour un développement local tant attendu par la population devra attendre», a-t-il déploré sur son compte Facebook.

La Constitution actuellement en vigueur à Madagascar a été adoptée en 2010, sous la transition présidée par Andry Rajoelina, après le renversement par l'armée de l'ancien président Marc Ravalomanana.

NIGERIA: 2 Chinois enlevés dans le sud-est

Deux Chinois travaillant sur un chantier du sud-est du Nigeria ont été enlevés par des hommes armés qui avaient le visage dissimulé par un masque, a déclaré vendredi la police.

L'enlèvement s'est produit jeudi à Ohazara dans l'Etat d'Ebonyi, a précisé la porte-parole de la police Loveth Odah.

De premières recherches n'ont rien donné et une équipe spéciale a été dépêchée «pour secourir les deux ressortissants chinois sains et saufs», a-t-elle ajouté. Les enlèvements pour rançon sont fréquents au Nigeria, en particulier dans le sud producteur de pétrole. Les victimes sont généralement libérées après versement de l'argent. De nombreuses sociétés chinoises travaillent sur des chantiers d'infrastructures au Nigeria, dont des voies ferrées, aéroports et routes. Leurs salariés ont souvent été cibles d'enlèvements de la part de gangs spécialisés.

EGYPTE: Al-Sissi prolonge l'état d'urgence pour trois mois

Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a décidé jeudi de proroger de trois mois l'état d'urgence décrété dans l'ensemble du pays en 2017. Prolongée pour la huitième fois, cette mesure a été publiée au Bulletin officiel égyptien et entre en vigueur à partir du 25 avril compte tenu «de la situation sécuritaire dangereuse» que traverse le pays. Le Parlement égyptien avait approuvé, en séance plénière en janvier dernier, la prolongation de trois mois de l'état d'urgence à partir du 15 janvier.

Le dernier état d'urgence a été décrété par le président égyptien, le 09 avril 2017, après des attentats à la bombe contre deux églises coptes ayant fait 45 morts à Alexandrie.

SAHARA-OCCIDENTAL - MAROC: Ghali appelle le Conseil de sécurité à condamner «les actions déstabilisatrices» du Maroc

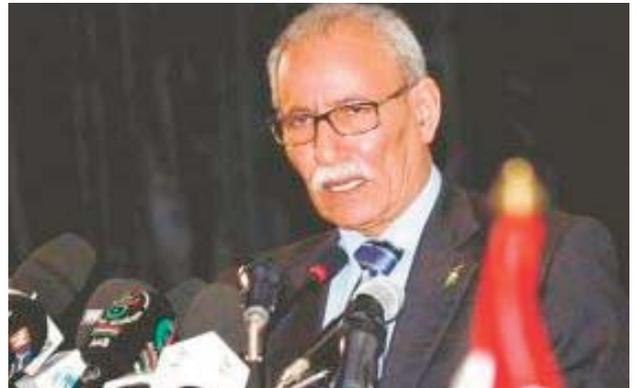
Le président sahraoui, Brahim Ghali, a appelé le Conseil de sécurité à «condamner avec la plus grande fermeté» les violations du cessez-le-feu par le Maroc qui risquent de compromettre les progrès sur la voie d'une solution politique au conflit du Sahara occidental.

«A la veille des consultations du Conseil de sécurité sur le renouvellement du mandat de la Minurso, il est de mon devoir d'attirer votre attention sur l'escalade des violations du cessez-le-feu par le Maroc et le besoin urgent pour le Conseil de sécurité d'agir rapidement pour condamner de tels actes», écrit le président Ghali dans une lettre transmise mercredi au président du Conseil de sécurité, Christoph Heusgen.

Brahim Ghali, également secrétaire général du Front Polisario, relève «qu'il est temps pour le Conseil de sécurité de mettre fin à l'intransigeance du Maroc» en condamnant ses «actions déstabilisatrices». «Ne pas condamner avec la plus grande fermeté une telle intransigeance envoie un signal dangereux, selon lequel, de nouvelles violations seront commises en toute impunité», affirme le président sahraoui.

Se référant aux violations majeures de l'accord militaire N 1, énumérées par le secrétaire général de l'ONU dans son dernier rapport sur le Sahara occidental, Brahim Ghali dénonce «une série de gestes de mauvaise foi» dans laquelle s'est lancée le Maroc et qui a exacerbé les tensions et déstabilisé la situation sur le terrain.

Guterres a dénoncé dans ce rapport la construction par le Maroc d'un nouveau mur de sable près du territoire occupé de Mahbes qu'il a qualifié de «violation majeure» de l'accord militaire N 1. Le chef de l'ONU a exigé le démantèlement de cette barrière ainsi que tous les postes militaires déployés



illégalement dans les zones restreintes où les activités de renforcement des infrastructures militaires sont interdites. «Au moment où les deux parties ont été instamment priées de faire preuve de bonne foi et de s'abstenir de tout acte susceptible de saper les négociations facilitées par l'ONU, le Maroc a fait exactement le contraire», indique Brahim Ghali, citant en cela les graves violations des droits de l'Homme documentées par l'organisation onusienne et les restrictions imposées à la liberté de mouvement de la Minurso et de l'émissaire onusien, Horst Kohler.

«Il est impératif que le Conseil agisse d'urgence pour renforcer le travail de l'envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara occidental et pour

veiller à ce que les prochaines étapes donnent des résultats tangibles pour notre peuple», affirme le président Ghali.

Réitérant l'engagement de la partie sahraouie à demeurer engagée dans le processus politique relancé par l'ONU, Brahim Ghali, estime qu'il est «crucial» que les membres du Conseil de sécurité demandent au Maroc de s'engager dans les négociations sans préconditions et de bonne foi.

Il faudrait obliger le Maroc à libérer les prisonniers politiques sahraouis, y compris le groupe Gdeim Izik, et à permettre aux observateurs internationaux des droits de l'Homme et aux médias d'accéder au territoire occupé, conclut le président sahraoui.

Sahara occidental : Les forces d'occupation marocaines répriment une manifestation pacifique à El-Aaiun

Les forces d'occupation marocaines ont réprimé violemment lundi des manifestants sahraouis rassemblés à El-Aaiun occupée, à l'occasion de la comparution du prisonnier politique sahraoui Ali Salem Boudjemaa Saadouni devant le tribunal de la ville, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS).

Les forces d'occupation en uniforme et en civil ont violemment réprimé les manifestants qui commençaient à brandir des drapeaux sahraouis et des photos de prisonniers politiques sahraouis, ajoute la même source, préci-

sant que de nombreux manifestants s'en sont sortis avec des blessures. Ali Salem Boudjemaa Saadouni a été arrêté le 11 avril par les forces de répression marocaines pour des accusations montées de toutes pièces.

Plusieurs organisations nationales, continentales et internationales des droits de l'homme avaient exprimé leur préoccupation quant à la dégradation de l'état de santé des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines, réitérant leur soutien et leur solidarité avec la justesse de la cause sahraouie.

LIVRAISON D'EMBARCATIONS POUR LA LIBYE : Le tribunal de Paris saisi par des ONG

Huit associations ont déposé jeudi un recours devant le tribunal administratif afin de suspendre la décision française de livrer des embarcations à la marine libyenne pour lutter contre l'immigration clandestine, a-t-on appris vendredi de l'une des plaignantes.

Ces ONG, dont Amnesty International, ont estimé que l'opération «contribuera à des violations caractérisées des droits fondamentaux» des migrants.

Le 17 février dernier, le ministre des Armées, Florence Parly, avait annoncé la livraison d'embarcations rapides pour la marine libyenne afin de lutter contre l'immigration clandestine, une livraison jugée «illégal» par les plaignants.

«En soutenant l'activité des garde-côtes libyens avec la livraison de ces 6 embarcations, la France se fait complice d'atteintes graves aux droits humains des personnes réfugiées et migrantes. Ces dernières sont maltraitées par les garde-côtes libyens avant

d'être renvoyées vers l'enfer des centres de détention libyens», a indiqué un communiqué d'Amnesty International, demandant à la justice de «faire reconnaître l'illégalité» de cette livraison.

L'action en justice des huit associations vise la suspension «immédiate» de la livraison de bateaux à la Libye, «laquelle rendrait la France complice de violations graves des droits humains», et à forcer l'Etat français à être «transparent» sur ses transferts de matériel militaire.

Les plaignants évoquent comme fondements juridiques de leur démarche auprès de la justice: «la complicité pour violation du droit international», «le droit à la vie et la prohibition des traitements inhumains et dégradants» des migrants, «le droit pour toute personne de quitter n'importe quel pays», «le droit d'asile» et «le transfert de matériel militaire à la Libye», un pays en crise.

«Depuis plusieurs années, nous documentons et dénonçons les violations graves en matière de droits

humains commises à l'encontre de personnes migrantes et réfugiées en Libye.

Celles-ci ont lieu à la fois en mer lors d'interceptions violentes et irresponsables menées par les garde-côtes libyens, et sur terre lorsque ces personnes sont renvoyées dans des centres de détention où elles subissent l'exploitation, la torture, les viols et parfois sont même exécutées», ont-ils expliqué, soulignant qu'en livrant des bateaux aux garde-côtes libyens, «la France contribuerait indirectement à des violations graves des droits humains des personnes migrantes et réfugiées».

En 2011, rappellent-ils, l'Union européenne a mis en place un régime d'embargo interdisant la fourniture, la vente et le transfert directs ou indirects d'armements et autres matériels militaires à la Libye.

Un embargo qui s'inspire de celui adopté par le Conseil de sécurité des Nations unies.

PALESTINE: L'ONU demande à Israël d'annuler l'expulsion du directeur de HRW

Trois experts des droits de l'Homme de l'ONU ont demandé jeudi aux autorités israéliennes d'annuler l'expulsion du directeur de l'ONG Human Rights Watch pour Israël et la Palestine en lui permettant de poursuivre son travail.

Michael Lynk, rapporteur spécial sur la situation des droits de l'Homme dans le territoire palestinien occupé depuis 1967, Michel Forst, rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme et David Kaye, rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression ont exprimé jeudi leur vive inquiétude face à la révocation du permis de travail d'Omar Shakir, directeur de Human Rights Watch pour Israël et la Palestine.

«Cette décision menace la défense des droits, la recherche et la liberté d'expression pour tous et reflète une résistance troublante au débat public», ont déclaré les experts de l'ONU, qualifiant la décision des autorités israéliennes de «revers pour les droits des défenseurs des droits humains en Israël et dans le territoire palestinien occupé».

«Les motifs de révocation du permis de travail de M. Shakir semblent être directement liés à sa défense des droits humains et n'ont rien à voir avec une quelconque affirmation de conduite illégale», ont-ils affirmé, soulignant qu'ils continuaient à suivre l'affaire de près. Le 16 avril, un tribunal israélien a confirmé une ordonnance d'expulsion de M. Shakir.

L'ONG Human Rights Watch fera appel de la décision de la Cour de district devant la Cour



suprême israélienne. Israël a révoqué le permis de travail de M. Shakir au motif qu'il avait soutenu le mouvement de boycott, de désinvestissement et de sanctions (BDS) par le passé. HRW, basée à Washington, s'efforce de décourager le soutien économique à la colonisation illégale menée par Israël.

Les experts de l'ONU précisent à ce titre que l'expression d'un soutien ou d'une opposition au BDS est pleinement garantie par les droits à la liberté d'opinion, d'expression et d'association.

«La capacité des organisations et des défenseurs des droits de l'Homme à s'engager activement dans le travail de la société civile pour défendre et promouvoir les principes garantis par la Charte

internationale des droits de l'homme est un test décisif pour mesurer le respect des libertés démocratiques dans toute société», ont-il déclaré.

Et d'ajouter que «l'étouffement de ces libertés sape toute affirmation du gouvernement à respecter les libertés et les valeurs fondamentales».

«Nous exhortons Israël à annuler cette décision, à permettre à M. Shakir et à Human Rights Watch de continuer sans entrave à défendre les droits humains et à respecter pleinement ses obligations en matière de droits humains dans ses relations avec les organisations palestiniennes, israéliennes et internationales des droits humains», ont-ils indiqué.

POURPARLERS ASTANA SUR LA SYRIE: Poursuite des travaux dans le cadre de réunions bilatérale et tripartite

Les travaux de la conférence des pays garants du processus d'Astana sur le règlement de la crise en Syrie se poursuivent, jeudi à Nursultan, capitale de Kazakhstan, dans le cadre de réunions bilatérales et tripartites entre les délégations participant à ce 12ème round, ont rapporté des médias locaux.

Les travaux de ce nouveau cycle qui s'étaleront sur deux jours ont débuté jeudi par une réunion des délégations russe et iranienne avec le ministère kazakh des Affaires étrangères avant d'être élargies aux autres parties impliquées dans le processus de règlement politique de la crise.

Celle-ci a été suivie par une réunion entre la délégation syrienne, dirigée par le représentant syrien à l'ONU, Bachar al-Jaafari, avec la délégation russe, conduite par l'envoyé spécial du président russe pour la Syrie, Alexander Lavrentiev, a indiqué l'agence syrienne Sana.

Selon la même



source, cette réunion a porté notamment sur la coordination des points de vue et des positions entre les délégations syrienne et russe concernant les questions qui seront soulevées et débattues lors du 12ème round des pourparlers d'Astana.

La délégation syrienne a rencontré, par la suite, les représentants iraniens, à leur tête le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, chargé des Affaires politiques, Ali Asghar Khaji et l'envoyé spécial des Nations Unies pour la Syrie, Geir Pedersen, qui prend part pour la première fois à ces négociations depuis

sa nomination en janvier dernier.

Les discussions au cours des deux réunions avec les délégations iraniennes et onusiennes ont porté sur la lutte contre le terrorisme dans le nord de la Syrie, la situation à Idlib et les réformes politiques menées par le gouvernement syrien, a fait savoir Sana. Parallèlement aux réunions tenues par les dirigeants syriens, la délégation russe s'est entretenue, elle aussi, avec la délégation iranienne. S'exprimant à ce sujet, M. Lavrentiev a souligné que «le travail commun entre Moscou et Téhéran qui a duré de longues années sera

consolidé entre les deux pays», tout en se félicitant «des positions et des démarches communes pour la résolution du conflit syrien». Pour sa part, le vice-ministre iranien, Asghar Khaji a exprimé sa confiance dans le succès du processus d'Astana et dans le renforcement des relations russo-iraniennes pour y parvenir, indiquant que l'objectif commun est de garantir la sécurité, la paix et la stabilité en Syrie.

L'Iran a appelé, à l'occasion, à la participation du Liban et de l'Irak aux négociations d'Astana en tant que pays voisins de la Syrie, a déclaré, Ali Asghar Khaji, soutenant que «certains participants à la conférence pensent qu'il est nécessaire de commencer par les pays voisins de la Syrie».

Une troisième réunion tripartite devait réunir avant la clôture de cette première journée de pourparlers les délégations russes, iraniennes et turques qui sera suivie par une conférence de presse.

JAPON-UE-BREXIT: Un Brexit sans accord doit être évité «coûte que coûte»

Un Brexit sans accord entre l'UE et le Royaume-Uni doit être évité «coûte que coûte», a déclaré jeudi le Premier ministre japonais Shinzo Abe, lors d'une conférence de presse à Bruxelles.

«Nous appelons de nos vœux un Brexit ordonné», a plaidé M. Abe, rappelant que «de nombreuses entreprises japonaises ont investi au Royaume-Uni», «porte d'entrée» du Japon dans l'Union européenne.

«Nous espérons que ces entreprises pourront continuer à prospérer au Royaume-Uni», a ajouté M.

Abe aux côtés des responsables européens, Donald Tusk et Jean-Claude Juncker.

Les Européens ont accepté lors d'un sommet spécial le 10 avril de repousser une nouvelle fois la date du divorce du Royaume-Uni avec le bloc européen, initialement fixée au 29 mars, au plus tard au 31 octobre.

La Chambre des Communes a déjà rejeté par trois fois l'accord de retrait conclu entre les Européens et la Première ministre britannique Theresa May, et dont le but est d'éviter le chaos potentiel d'une sortie sèche

YÉMEN: 6 experts en déminage tués dans l'explosion d'un dépôt

Six experts en déminage ont été tués jeudi dans l'explosion d'un dépôt à Mokha, ville yéménite stratégique au bord de la mer Rouge, a indiqué leur employeur saoudien sur son site internet.

Les six experts, dont la nationalité n'a pas été révélée, travaillaient pour le compte du Projet saoudien de déminage (Masam) au Yémen.

Ils ont péri dans l'explosion d'un dépôt où des mines terrestres et d'autres engins explosifs étaient entreposés avant d'être détruits.

En janvier, cinq experts en déminage (deux Sud-Africains, un Croate, un Bosniaque et un Kosovare), travaillant pour le même projet, avaient été tués dans une explosion accidentelle dans la province de Marib (centre). Le projet de déminage Masam a été lancé en juin 2018 par l'Arabie saoudite et est affilié au Centre d'aide et de soutien humanitaire du roi Salmane (KSRelief).

De nombreuses régions du Yémen, théâtre d'un conflit depuis 2015, sont truffées de mines terrestres.

Plus d'un million de mines ont été posées dans ce pays, causant la mort de nombreuses personnes, selon les autorités. La guerre au Yémen oppose des forces pro-gouvernementales, soutenues par l'Arabie saoudite, à des rebelles Houthis. Le conflit a provoqué la pire catastrophe humanitaire au monde selon l'ONU et a fait quelque 10.000 morts.

CORÉE DU NORD-CORÉE DU SUD - USA - RUSSIE: Kim accuse les Etats-Unis d'avoir été de «mauvaise foi» lors du sommet de Hanoi

Le leader nord-coréen Kim Jong Un a indiqué que les Etats-Unis ont été «de mauvaise foi» lors de son sommet avec le président Donald Trump à Hanoï en février, et que la situation dans la péninsule a atteint «un point critique», a rapporté vendredi l'agence nord-coréenne KCNA. Kim Jong Un a fait ce commentaire lors de son premier sommet avec le président russe Vladimir Poutine jeudi à Vladivostok, dans l'Extrême-Orient russe, une rencontre qu'il a qualifiée d'«ouverte et amicale», selon KCNA. Il a invité M. Poutine à lui rendre visite dans son pays «au moment opportun», et cette offre a été «promptement acceptée».

Les déclarations critiquant l'attitude américaine interviennent une semaine après la demande de Pyongyang de retirer le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo des négociations sur le nucléaire avec Washington, l'accusant de faire dérailler le processus.

«La situation dans la péninsule coréenne et dans la région se trouve actuellement dans une impasse et a atteint un point critique», a également déclaré le dirigeant nord-coréen selon KCNA.

TISSEMSILT

Le mois du patrimoine à l'Ouarsenis sous le thème « la protection sécuritaire du patrimoine culturel »



Une affluence considérable de visiteurs a marqué, jeudi dernier, l'ouverture des activités du mois du patrimoine, à la maison de la culture « Mouloud Kacem Nait Belkacem » de Tissemsilt, sous le thème « la protection sécuritaire du patrimoine culturel ».

Dans son intervention à l'occasion, le directeur de la culture de la wilaya, Mohamed Dahel, s'est félicité de l'affluence nombreuse des citoyens, reflète, pour il, de leur « intérêt pour leur patrimoine culturel ». L'opportunité a donné lieu à la tenue, au niveau du hall de maison de la culture, d'une exposition de produits de l'artisanat local, ainsi que de vestiges historiques, mis à jour dans la région avec l'aide des services de sécurité, outre des outils utilisés dans différentes fouilles archéologiques. Il a souligné le rôle dévolu au citoyen dans la « sauvegarde du patrimoine culturel », notamment contre la contrebande d'objets ou de vestiges archéologiques, « classée à la 3e place mondiale, en terme de revenus, après le trafic d'armes et des drogues », a-t-il informé. M. Mohamed Dahel s'est félicité, à cet effet, du développement d'une « certaine prise de conscience chez les citoyens quant à la valeur du patrimoine archéologique ». Il a cité, pour preuve, une découverte archéologique au Fort de Taza dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, par une équipe d'archéologues de l'université d'Alger 2. Par ailleurs, un guide sur les sites archéologiques de Tissemsilt, intitulé « El Mourchid El Anis de l'histoire et des monuments du Ouarsenis » a renforcé le fonds documentaire historique de cette wilaya, en 2012 a-t-on appris auprès de son auteur, Dr. Abdelkader Dahdouh. « Ce guide renferme à travers 70 pages des explications scientifiques et historiques sur les sites archéologiques, en aborde les différentes époques qui se sont succédées dans la région », a indiqué Dr. Dahdouh, natif de Tissemsilt et ex professeur au département d'histoire et d'archéologie de l'université de Constantine, actuellement directeur du centre universitaire de Tissemsilt. Le livre, publié avec l'aide du commissariat du festival culturel local des cultures et arts populaires de la wilaya, met en exergue les 25 sites archéologiques, avec comme supports des fiches techniques. Il s'agit notamment des sites de Kef Ellouz à Ain Tokria (Khemist) qui est considéré comme l'un des plus anciens sites archéologiques dans cette wilaya. Le guide comporte également des sites liés à l'époque de la résistance populaire de l'Emir Abdelkader contre l'occupation française dont le plus connu est la forteresse de « TAZA » dans la commune de Bordj Emir Abdelkader. Des photos de pièces de monnaie anciennes, dont celles rapportant à l'époque romaine trouvées dans les environs de la commune de Sidi Lantri figurent également dans cette publication, outre celles en rapport avec l'époque Ottomane et trouvées dans la localité de Bordj Emir Abdelkader ainsi que deux pièces datant de l'époque de l'Emir Abdelkader. A cette occasion, le Dr. Dahdouh a fait remarquer que la région de Tissemsilt nécessite plus de recherches et de fouilles pour revaloriser d'autres sites archéologiques, témoins d'autres civilisations. De nombreux citoyens rencontrés, à la maison de la culture « Mouloud Kacem Nait Belkacem » de Tissemsilt, ont salué l'organisation de cette manifestation, devenue une tradition annuelle visant la « valorisation du patrimoine culturel et sa promotion auprès des nouvelles générations ». Des expositions

comportent des affiches géantes et des photos de sites archéologiques que recèle la wilaya dont le fort de Taza, qui fut le bastion de la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'occupant français, les sépultures romaines d'Ain Tokria et les gravures rupestres de Boukhirane. Cette manifestation, qui dure trois semaines, comporte aussi des publications de la maison de la culture de Tissemsilt pour valoriser le legs culturel, dont « El Mourchid El Anis histoire et monuments de la capitale de l'Ouarsenis » du chercheur Abdelkader Dahdouh, « Résumé de l'histoire de Tissemsilt par ses sites archéologiques » du chercheur Hadj Labib, outre l'exposition d'anciens manuscrits des zaouias de la wilaya. Le programme des festivités prévoit la projection d'un documentaire sur le patrimoine immatériel de la wilaya de Tissemsilt, notamment le « Marboua féminin », du chant bédoui et de la cavalerie. La direction de la culture a concocté un riche programme de célébration du mois du patrimoine placé cette année sous le slogan « Protection des biens culturels ». Il comporte aussi des visites à des sites archéologiques au profit des adhérents des ateliers de la maison de la culture, des soirées musicales en genres andalou et bédoui et des récitals poétiques, de madhis et en melhoun ainsi que des spectacles folkloriques de l'association Ouled Sidi El Houari de Tissemsilt. Outre l'animation de communications sur la sauvegarde du patrimoine culturel et la lutte contre le trafic de pièces archéologiques, la première journée de la manifestation a, aussi, donné lieu à la tenue d'une exposition et poursuivis par une série de conférences sur le thème « Sécuriser le patrimoine culturel », dont celles des représentants de la Gendarmerie nationale (GN), de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et des Douanes algériennes. Les intervenants n'ont pas manqué de fournir des statistiques sur les activités de leurs structures en matière de protection du patrimoine, rappelant à cet effet les efforts déployés pour lutter contre le vol et le trafic illicite des biens culturels. Intervenant lors d'une journée d'étude sur « la sécurisation du patrimoine culturel » organisée par la maison de la culture en collaboration avec le centre universitaire de Tissemsilt. En Algérie, le trafic des biens culturels concerne principalement (à plus de 60%) les pièces numismatiques et les pointes de flèches datant de la préhistoire, a-t-il fait savoir ajoutant que les pièces de monnaie en or des périodes des Aghlabides et des Almoravides sont les objets les plus recherchés. Quant au bilan des services de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt, durant l'année 2018, le Commissaire de police des services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, Ahmed, a fait état de 02 affaires traitées impliquant 03 personnes et des biens culturels récupérés, dont un orpailleur et saisi d'un détecteur de métaux. Des professeurs universitaires activant également dans le domaine de la protection du patrimoine ont mis en avant, lors de leurs interventions, le rôle de l'approche participative dans la sensibilisation à l'importance du patrimoine culturel.

ABED MEGHIT

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA

DIRECTION D'ADMINISTRATION LOCAL

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
AVEC EXIGENCES DE CAPACITES
MINIMALES N° /2019

La Direction D'administration local de la Wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation des piscines :

Lot 07 : Piscine approximatif à El Birine

Lot 08 : Piscine approximatif à Had el Sehari.

Lot 09 : Piscine approximatif à Sidi Laâjel.

Lot 10 : Piscine approximatif Hassi el Ech

Lot 11 : Piscine approximatif Dar el Chioukh

Cette opération sera approvisionnée par FSGCL

Les entreprises peuvent participer à un lot ou plusieurs, un seul lot peut être attribué au maximum à la même entreprise.

Les entreprises titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie 04 ou plus activité principale bâtiment peuvent participer :

- avec présentation des attestations de bonne exécution des travaux de bâtiment (équipements publics ou logements) réceptionnés provisoirement durant les dernières années (2014-2015-2016-2017-2018) avec un montant égal ou sup à 10.000.000.00 Da et une moyenne du bilan financier pour les années 2015/2016/2017, égale ou sup à 20.000.000.00 Da.

- Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction d'administration local (bureau des marches) cite 05 juillet siège de wilaya - Djelfa ..

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise la

référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention ' dossier de candidature.' Offre technique'. Ou 'offre financier' selon le cas .ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppes cachètes et anonyme. Comporte la mention ' à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ' appel d'offres N : L'objet de l'appel d'offres'

Cette enveloppe principale abritera 03 autres enveloppes scellées identifiées

1) **Offre du candidature** abritera les pièces suivantes :

- 1) Déclaration de la candidature (cachée et datée et paraphée).
- 2) Certificat de qualification catégorie demandée (valide).
- 3) Statuts de l'entreprise (le cas échéant).
- 4) La déclaration de probité (cachée et datée et paraphée)..
- 5) Moyens Matériels.
- 6) Moyens humains.
- 7) Références de l'entreprise 2014/2015/2016/2017/2018.
- 8) Bilan financier des années 2015/2016/2017
- 9) Planning des travaux (cachée et datée et paraphée).
- 10) DEPOT des comptes sociaux 2017 ou 2018
- 11) Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou. Le cas échéant des sous-traitants.

2) **Offre technique** abritera:

- 1/ Le cahier des charges portant à la dernière page. La mention manuscrite - lu et accepté-
 - 2/ La déclaration à souscrire
 - 3/ Mémoire technique.
- 3) **Offre financière** abritera:
- lettre de soumission +BPU +Devis

L'offre devra être déposée dans les délais requis à l'adresse ci après : direction d'administration local (bureau des marches) cite 05 juillet siège de wilaya - Djelfa

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours, La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour de 8 h à 14 h qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant,

L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 14 h au siège de la l'administration locale

La durée de validité des offres est fixée à 105 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

RÉVOLUTION

Grande bataille de Souk Ahras, l'une des plus violentes de la Guerre de libération nationale

La grande bataille de Souk Ahras, dont le 61^{ème} anniversaire sera célébré vendredi, est l'une des plus violentes de la Guerre de libération nationale, de par son ampleur et la puissance de feu utilisée par la France contre les moudjahidine, selon divers états historiques et témoignages.

Pour l'historien Djamel Ouarti, de l'université Mohamed-Chérif Messaâdia de Souk Ahras, «les armes utilisées par la colonisateur français lors de cette bataille équivalent à celles de la seconde guerre mondiale». L'armée française avait engagé pour cette bataille plusieurs de ses plus féroces unités militaires, connues pour avoir pris part au conflit mondial et à la guerre d'Indochine, à l'instar des 9^{ème} et 14^{ème} bataillons parachutistes, des 8^{ème} et 28^{ème} régiments d'artillerie longue portée et des 26^{ème}, 15^{ème} et 152^{ème} régiments d'infanterie mécanique, a-t-il expliqué.

Survenue le 26 avril 1958, cette bataille, surnommée «mère des batailles» ou encore «mère des chouhada», a été d'une férocité si grande que chaque moudjahid de l'Armée de libération nationale (ALN) se retrouvait avec en face de lui 10 soldats français surarmés et appuyés par tout l'arsenal de l'OTAN sur un terrain plat et nu où rien ne pouvait le protéger de l'enfer des obus, des bombes et de leurs éclats, a relevé l'universitaire. Selon ce dernier, les sacrifices étaient immenses et la forte détermination des djounoud du 4^{ème}

bataillon de l'ALN à briser l'étau par lequel l'armée d'occupation française voulait étouffer la révolution libératrice en la privant de ses sources d'approvisionnement en armes et munitions.

L'engagement armé débuta le 26 avril 1958 à Ouilène près de Souk Ahras, puis s'étendit aux hauteurs de Hammam Nebail (wilaya de Guelma), 639 chouhada sont tombés au champ d'honneur, pas moins de 300 soldats français tués et 700 blessés dans les rangs de l'ennemi, a souligné M. Ouarti, relevant que cette bataille est une «source de fierté pour les moudjahidine et les personnes ayant vécu son déroulement».

Le 4^{ème} bataillon de l'ALN était sous le commandement du défunt moudjahid Mohamed-Lakhdar Serine secondé par Ahmed Deraïa et Youcef Latrach. Des compagnies de l'ALN acheminant des armes vers Tahir (Jijel), Mila et Skikda ont également participé à la bataille, a-t-il poursuivi.

Le retentissant écho de la bataille dans «La dépêche de Constantine»

Dans sa couverture de la première journée de la bataille de Souk Ahras, le quotidien



français «La dépêche de Constantine» avait fait état d'une tentative des troupes de l'ALN de traverser la ligne Morice, affirmant alors que les chances que cette tentative réussisse étaient peu probables car les forces françaises y étaient déployées pour les intercepter à la frontière avec la Tunisie. Deux jours après, le journal a changé sa version parlant de la «réussite des troupes de l'ALN à traverser la ligne Morice électrifiée et de son accrochage avec l'armée française près de la ville de Souk Ahras», a relevé le chercheur, notant que le journal avait rapporté que «la férocité de la bataille a été telle que l'engagement en est arrivé au corps à corps et l'accrochage à l'arme blanche».

Les forces armées françaises n'avaient pas compris ce qui se passait, selon les témoignages du sergent Lasson et du lieutenant Saboureau, qui étaient sous le commandement du capitaine parachutiste, Serge Beaumont, qui fut tué lors des combats avec 32 de ses soldats.

«Nous sommes tombés

dans un guet-apens de fellagas (les moudjahidine) qui étaient plus nombreux, armés et embusqués derrière les arbres», selon les témoignages des deux soldats français, cités par M. Ouarti pour qui, cette bataille a révélé à la France que son armée affrontait non pas des groupes de rebelles mais une véritable armée, celle de la libération nationale d'un peuple opprimé et «déterminé plus que jamais à arracher sa liberté».

De son côté, Hamana Boulaaras, président de l'association des survivants de la grande bataille de Souk Ahras, a noté que pendant près d'une semaine, le champ de la bataille a été Oued Chouk, avant de s'étendre suite aux percées effectuées par les moudjahidine dans les lignes ennemies vers les montagnes de Mechrouha puis Dehouara (Guelma) le 2 mai 1958. Au dernier jour de la bataille, le moudjahid Mohamed Lakhdar Sirine a réussi, a ajouté Hamana, à regrouper les moudjahidine pour se retirer à l'Est vers Dréa et M'daouch.

KHENCHELA :

50 millions DA pour la réfection du siège de la 1^{ère} wilaya historique à Lemsara

Une enveloppe financière de 50 millions de dinars a été réservée pour la réfection du siège du commandement de la 1^{ère} wilaya historique, situé dans la forêt de Béni Meloul, commune de Lemsara (wilaya de Khenchela), a-t-on appris du directeur local des Moudjahidine, Saïd Cherikhi.

La réhabilitation et la préservation du siège de la 1^{ère} wilaya historique, l'unique projet dépendant du secteur des moudjahidine de Khenchela, a bénéficié du levé de gel en réponse à la demande émise par le chef de l'exécutif

local et les services de la direction locale des Moudjahidine, a indiqué mercredi le responsable à l'APS.

L'objectif est de préserver cet important monument historique devenu un abris des animaux vivant dans cette région, a fait savoir le responsable, ajoutant que ce haut lieu historique, un des repères phares de la Guerre de libération nationale reflète les victoires des moudjahidine de la région pour l'indépendance et la souveraineté de l'Algérie.

Des représentants de la direction des Moudjahidine, la

famille révolutionnaire et l'Organisation nationale des moudjahidine ont visité récemment cette région pour constater de visu l'état de dégradation dans lequel se trouve ce siège historique, a rappelé M. Cherikhi, ajoutant que la direction des Moudjahidine a conclu un accord avec une entreprise pour le lancement «dans les brefs délais» des travaux de réhabilitation de ce monument historique, situé au lieu dit «Amane Ahmed Ounass» à la forêt de Béni Meloul dans la commune de Lemsara.

Le siège du commandement de la 1^{ère} wilaya historique comprend un cimetière de chouhada, une stèle sur laquelle est gravé les noms des chouhada de la bataille Amane Ahmed Ounass et 10 refuges (casemates) de moudjahidine composés entre autres, d'une chambre dédiée aux malades, une autre pour l'approvisionnement, une cellule pour les commandants de la révolution, dont Ali Souai, tombait au champ d'honneur avec 97 de ses compagnons lors de la bataille qui a eu lieu sur place le 10 février 1961.

SOUK AHRAS

Les ossements de 4 martyrs enterrés à l'occasion de la commémoration du 61^{ème} anniversaire de la grande bataille

Les ossements de quatre (4) martyrs, retrouvés sur le lieu de la grande bataille de Souk Ahras, ont été enterrés, jeudi, dans le cimetière des chouhada à l'occasion de la commémoration du 61^{ème} anniversaire de ce haut fait de l'histoire de la révolution, en présence de moudjahidine et des autorités civiles et militaires locales. A cette occasion, le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Larbi Oudainia, a souligné dans un discours prononcé dans le cimetière des martyrs, que cette bataille, au cours de laquelle 639 chahid ont été tués, ainsi

que 300 soldats français, en plus de 700 blessés, est «un marqueur historique à la signification hautement symbolique», affirmant que cette bataille a vu s'émeller le sang du peuple algérien de toutes les régions du pays, Est, Ouest, Nord et Sud. Il a également été rappelé, à l'occasion, que la bataille, qui avait commencé le 26 avril 1958 et duré une semaine entière, a mis en première ligne les forces du 4^{ème} bataillon de l'armée de libération nationale (ALN) qui se dirigeait vers les wilayas de l'intérieur afin de les approvisionner en armes et en munitions. La grande bataille

de Souk Ahras a été lancée à partir de la région de Oued Chouk aux montagnes denses, incitant le 4^{ème} bataillon de l'ALN à se focaliser sur la traversée de la région de Ain Mazer près de Sakiet Sidi Youcef (Tunisie) en direction du village de Djebbar Amor, et Oued Chouk vers Ain Senour et Mechrouha jusqu'à Oued Chahm et Dehouara, dans la wilaya voisine de Guelma, ont rappelé les Moudjahidine qui ont vécu ces événements et sont toujours en vie. A cette occasion, les autorités civiles et militaires ont honoré certains moudjahidine ayant survécu à cette bataille héroïque

TIARET :
Évocation des combats du chahid Adda Hamdani

La wilaya de Tiaret a commémoré, jeudi, l'anniversaire de la naissance du chahid Adda Hamdani (1922-1962) en évoquant ses combats et ses sacrifices.

Le wali de Tiaret, Abdeslam Bentouati a souligné, lors de la cérémonie de commémoration au musée du moudjahid que la wilaya de Tiaret est habituée depuis trois années à commémorer l'anniversaire de la naissance du chahid Adda Hamdani dit Si Othmane un 26 avril 1922 pour s'inspirer de ses combats et tirer les leçons de ses sacrifices.

La famille du chahid Adda Hamdani a été honorée lors de cette cérémonie marquée par la projection d'un documentaire sur la vie et combats du chahid réalisé par Abdelhalim Hafedh Zerrouki. A cette occasion, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Djelloul Chetta a présenté une biographie de ce chahid né à Tiaret et qui fut désigné durant la guerre de libération

nationale chef d'un des importants centres du Front de libération nationale (FLN) à Tiaret puis responsable de l'organisation politique, civile, administrative et militaire à Tiaret.

Il a rejoint l'Armée de libération nationale (ALN) en 1957 à la zone 7 de la wilaya V historique. Recherché par le colonisateur français, il fut arrêté avec 5 de ses compagnons aux grottes à Oued Lily (Tiaret) en décembre 1959. Condamné à la peine capitale par le tribunal militaire de Tiaret, il fut transféré à Oran pour être condamné une nouvelle fois à la peine capitale. Lors de son emprisonnement, des détenus l'ont choisi comme coordinateur entre eux et l'administration. Le 12 janvier 1962, des éléments de la sinistre Organisation de l'armée secrète (OAS) ont fait sortir Adda Hamdani de la prison en complicité avec l'administration carcérale et l'ont brûlé en compagnie des martyrs Aouad Bendjebbar, Houari Guerab et Ahmed Frih.

AÏN TORKI (AÏN DEFLA) :

Commémoration du 118^{ème} anniversaire de l'insurrection des tribus des Righas

Une cérémonie a été organisée jeudi dans la commune de Aïn Torki (Aïn Defla) pour commémorer le 118^{ème} anniversaire de l'insurrection des tribus des Righas contre le colonisateur français.

Les autorités locales et la famille révolutionnaire, ainsi qu'une foule nombreuse, ont assisté à la cérémonie organisée au lieu-dit Tizi Ouchir, près de Aïn Torki, d'où est partie l'insurrection, le vendredi 26 avril 1901, sous la conduite de Cheikh Yaâcoub Ben El Hadj. Une gerbe de fleurs a été déposée, à cette occasion, au pied de la stèle commémorant l'évènement et la Fatiha du saint Livre a été récitée à la mémoire des martyrs. «Voyant les envahisseurs se livrer à la déposition des populations locales à coup de lois scélérates et par la violence, Cheikh Yaâcoub, alors étudiant à la zaouïa Rahmania, a décidé de mener, le vendredi 26 avril 1901, un soulèvement populaire dont l'objectif était de signifier au colonisateur le refus de cet état de fait», expliquent les historiens.

«Les terres ainsi spoliées étaient distribuées aux nombreux colons venus notamment d'Alsace-Lorraine, mais également à tout européen, dans le but d'asseoir la théorie de l'équilibre entre les populations (de l'occident). Selon des historiens, les colons avaient jeté leur dévolu sur la région d'Aïn Torki, alors appelée Marguerite, pour les richesses dont disposait cette contrée située au pied de Djebel Zaccar, à l'instar notamment de 12.000 têtes d'ovins, 10.000 têtes de bovins et 5.000 têtes de caprin. «Appelée en renfort, la garnison militaire française, basée à Miliana, fait passer toute la région à feu et à sang, procédant à l'arrestation de 187 insurgés qui seront jugés dans un simulacre de procès au niveau de la Cour d'assises de Montpellier». 85 arrêtés de déportation furent alors prononcés contre des Algériens de cette région, tandis que Cheikh Yaâcoub et les siens ont été déportés dans des conditions cruelles loin de leur pays vers le bagne de la Nouvelle Calédonie.

NATIONALE 2: L'heure de vérité sonne pour les handballeurs et handballeuses du CHT Oran

Le CHT Oran de handball vise un exploit de taille en jouant la montée en Nationale 1 chez les garçons et filles (seniors), lors des play-offs ce week-end. Fondé en 2014, le CHT Oran a bien gagné des échelons dans un laps de temps très court, réussissant jusque-là trois accessions de suite, des paliers inférieurs jusqu'en Nationale 2.

Cette réussite a ouvert l'appétit au fondateur du club et son président, Sid-Ahmed Djendara, qui table énormément sur l'accession des garçons, avouant au passage ne s'être pas attendu à «l'exploit» des filles qui lui ont même chamboulé ses calculs sur le plan financier, selon ses dires. «Certes, la qualification des garçons pour le match barrage n'est pas du tout une surprise, mais les filles ont réussi un véritable exploit en accédant aux play-offs. Je me suis même retrouvé dans l'embarras en raison de nos moyens financiers limités qui ne nous permettent pas de prendre en charge cette équipe lors des play-offs», a indiqué à l'APS le président du CHTO.

A ce propos, le même responsable a fait savoir que l'équipe des filles a failli déclarer forfait pour le tournoi des play-offs qui débutera ce jeudi à la salle de Baraki (Alger), n'étant-ce l'intervention de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran qui a pris en charge les frais de son déplacement et d'hébergement dans la capitale.

«Même si l'accession n'était pas dans nos objectifs, nos handballeuses vont jouer à fond leurs trois matchs face respectivement aux équipes de Zouaghi (Constantine), Wiam Saïda et Biskra», a assuré Sid-Ahmed Djendara, qui s'est dit au passage «dçu» par l'attitude des responsables de la commune d'Oran ainsi que de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) qui ont fait «la sourde oreille» aux sollicitations du club pour l'aider à jouer les play-offs.

Concernant les garçons, qui vont affronter le Wifak Tissemsilt samedi à la salle d'Aïn-Bénian (Alger), le président du CHTO se montre confiant quant aux capacités de son équipe, championne de la Ligue régionale d'Oran, de prendre le dessus sur son homologue championne de la Ligue régionale de Saïda. «Vu le rapport de force entre les deux équipes, je peux dire que l'accession est à notre portée, même s'il faudra se méfier de l'adversaire», a-t-il conclu.

TENNIS : Déroulement ce week-end du championnat d'Oran des jeunes

La Ligue oranaise de tennis organise ce week-end le championnat de wilaya des jeunes au niveau du complexe sportif de l'ASPTT Oran Kacem-Beliam, a-t-on appris des organisateurs.

Cette compétition, qualificative pour le championnat régional prévu en mai prochain à Oran toujours, concernera les catégories allant des poussins jusqu'aux juniors, et ce, dans les deux sexes, a indiqué à l'APS le président de la Ligue oranaise, Tedjini Djemai. Pas moins de 11 clubs, soit la totalité des formations affiliées à la Ligue oranaise, participent à ce championnat qui débutera vendredi et prendra fin samedi. Lors de la précédente édition organisée l'année passée, les tennismen de quatre clubs ont émergé du lot, à savoir les pensionnaires des équipes de Haï Essalam, COS 2000, Aïn-Bia et TC Oran, rappelle-t-on.

APS

UNION ARABE DE LA PRESSE SPORTIVE: L'Algérie candidate au bureau exécutif

L'Organisation Nationale des Journalistes Sportifs Algériens (ONJSA) s'est portée candidate au bureau exécutif de l'Union arabe de la presse sportive (UAPS), dont l'Assemblée générale électorale, pour le renouvellement de ses structures est prévue, dimanche à Amman en Jordanie, sous la présidence du Jordanien Mohamed Djamil Abdelkader, candidat à sa propre succession au poste suprême de l'instance arabe, a-t-on appris vendredi auprès du secrétariat de l'ONJSA.

L'Organisation des journalistes sportifs algériens a désigné son membre, M. Hocine Zenagui pour postuler au bureau exécutif de l'Union arabe dont il était déjà membre durant deux mandats. Lors de l'Assemblée électorale, les membres de droit devront outre le président, un premier vice-président, un vice-président représentant le continent africain, trois vice-présidents et cinq membres au bureau exécutif, alors la Palestine est membre de droit du bureau, en application des statuts de l'Union de la presse sportive arabe.

Les membres qui seront élus siègeront pour un mandat de quatre années. Outre l'Algérie, les travaux de l'assemblée électorale de l'UAPS devront enregistrer la présence des représentants des quinze pays membres: Jordanie, Emirats arabes, Arabie Saoudite,

Egypte, Maroc, Koweït, Qatar, Palestine, Libye, Soudan, Oman, Liban, Bahreïn, Iraq et Yémen.

En marge de ses travaux, l'Union arabe de la presse sportive organisera une cérémonie de remis de distinctions à des journalistes de la presse sportive de différents pays arabe, en reconnaissance aux efforts qu'ils n'ont cessé de déployer tout au long de leurs parcours professionnel, en faveur de la promotion du sport arabe. Du côté algérien, l'UAPS a choisi le journaliste du quotidien El Moudjahid en langue française et membre du bureau exécutif de l'ONJSA, M. Rédha Maouche qui sera aux côtés d'une pléiade de ses pairs de la presse sportive arabe. Les travaux de l'AGE de l'Union arabe de la presse sportive ainsi que la céré-

monie
de



re -
mise de

distinctions seront rehaussés par la présence de plusieurs personnalités politique, sportives locaux et du monde de la presse arabe et

inter-
natio-
nale. Il est à
rappeler que

l'Organisation Nationale des Journalistes Sportifs Algériens (ONJSA) est membre de l'exécutif de l'UAPS depuis 2009, date de sa création.

TENNIS/13E TOURNOI INTERNATIONAL JUNIORS DE TLEMCCEN: L'Algérien Rihane passe en quarts de finale



L'Algérien Youcef Rihane, s'est qualifié mercredi soir pour les quarts de finale de la 13e édition du tournoi international de tennis «Juniors» de Tlemcen, qui se déroule au Tennis club de Mansourah, du 21 au 27 avril courant, après sa victoire devant le Français Axel

Garcian en deux sets (2-0). L'Algérien, tête de série N 1, a remporté le premier set 6-3, avant de dominer le second sur le même score. En quarts de finale, programmé ce jeudi, Rihane (70e mondial juniors), affrontera le Marocain Ismail Saadi, tête de série N 6. Rihane,

vice-champion d'Afrique des juniors en titre, est l'unique algérien à avoir atteint les quarts après l'élimination des 11 autres algériens engagés dans les tableaux finaux (4 garçons et 7 filles) dès les 1e et 2e tours.

Quelques 76 athlètes issus de 24 pays, prennent part à ce rendez-vous international. Il s'agit de l'Algérie (pays hôte), Tunisie, Maroc, Egypte, Espagne, Australie, France, Suède, Italie, Danemark, Suisse, Roumanie, Belgique, Angleterre, Russie, Pologne, Finlande, Grèce, Burundi, Nigeria, Pays-Bas, Cameroun, Madagascar et Kenya. Les qualifications de ce tournoi classé en grade 2, se sont disputées les dimanche et lundi, alors que le tableau final a débuté mardi. Le juge arbitre algérien Hakim Fateh, dirige les tableaux simple et double. Amine Bessaad est le directeur du tournoi.

ATHLÉTISME:

Van Niekerk déclare forfait pour les Championnats d'Afrique du Sud

Le Sud-africain Wayde Van Niekerk, champion olympique du 400 m récemment revenu d'une sérieuse blessure à un genou, a déclaré forfait pour les Championnats d'Afrique du Sud d'athlétisme jeudi, près de Johannesburg.

«Il a fait assez froid cette semaine et ce matin quand je me suis réveillé ça tirait, je

ne me sentais pas très à l'aise, donc nous avons décidé de ne prendre aucun risque», a-t-il expliqué. «Je me sens en bonne forme et capable de me battre contre les gars aujourd'hui, mais l'année qui s'annonce sera longue et je veux être sûr de pouvoir courir au niveau international», a-t-il déclaré.

Van Niekerk, 26 ans, avait été victime d'une rupture des ligaments croisés à un genou lors d'un match de gala de Touch rugby en octobre 2017. Son programme de rééducation a inclus des séjours aux Etats-Unis, au Qatar et dans son pays. Début février, il a remporté un 400 m aux championnats provinciaux à Bloem-

fontein en 47 sec 28/100, à plus de 4 secondes de son record du monde. C'était sa première course depuis son titre mondial du 400 m et sa médaille d'argent sur 200 m en 2017 à Londres. Il avait estimé en début d'année qu'il serait «probablement» en mesure de concourir aux Mondiaux de Doha en septembre.

TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U14:

L'Algérien Kichou qualifié au second tour

Le tennisman algérien Mohamed Slimane Kichou, a composé mercredi soir, son billet pour le deuxième tour du Championnat d'Afrique de la catégorie, qui se déroule à Johannesburg (Afrique du Sud), du 24 au 28 avril courant, après son succès face au Namibien Dian Caltiz

par deux sets à zéro (2-0). Dans un match à sens unique, Kichou a remporté les deux manches sur le score 6-0, 6-0. Au second tour, programmé ce jeudi, Kichou va défier le Zimbabwéen Takura Mhwandangara. Sa compatriote Rawen Mebarki, a quitté le rendez-vous continental dès

le premier tour, après sa défaite devant l'Egyptienne Leila Choukri sur le score (6-2, 6-1). L'équipe nationale composée de Kichou et Mebarki, est encadrée par Mohamed Bochabou, directeur technique national (DTN) à la Fédération algérienne de tennis (FAT).

TAEKWONDO : Championnat d'Algérie les 1 et 2 mai à la salle Harcha-Hacène (Alger)

Le championnat national seniors de taekwondo, spécialité kyorugi, sera disputé les 1 et 2 mai courant à la salle Harcha-Hacène (Alger), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la spécialité.

Ce rendez-vous permettra notamment aux athlètes de la sélection nationale de retrouver l'ambiance des compétitions, sachant que l'équipe nationale a été contrainte de faire l'impasse sur de nombreuses compétitions africaines et tournées internationales en raison de la crise vécue par l'ancien bureau fédéral.

Le prochain championnat d'Algérie offrira au staff technique national de jauger le niveau technique des athlètes participants et de détecter d'éventuels éléments capables d'intégrer les rangs de la sélection nationale, dans l'optique des échéances africaines et internationales.

Les Jeux africains de la Jeunesse-2018, organisés en Algérie, constituent jusque là, la toute dernière compétition continentale à laquelle la sélection algérienne avait pris part. Cette dernière avait

alors réalisé une piètre prestation.

Selon l'ex directeur des équipes nationales, Samir Maayana, l'ancienne fédération de taekwondo est arrivée «confrontée, durant près de six années, à de sérieux problèmes de gestion.

Cette situation s'est répercutée négativement sur les jeunes pratiquants puisque durant deux années, aucun championnat national n'a été organisé, alors que les sélections nationales des différentes catégories ont manqué les tournois internationaux où, habituellement, les athlètes récoltent des points



pour leur classement mondial». Les épreuves du championnat d'Algérie-2019 seront disputées dans les 16 catégories olympiques : -54 kg, -58 kg, -63 kg, -68 kg, -74 kg, -80 kg, -87 kg et +87 kg chez les messieurs, et -46 kg, -49 kg, -53 kg, -57 kg, -62 kg, -67 kg, -73 kg et +73 kg chez les dames.

La Fédération algérienne de taekwondo a appelé les athlètes participants à faire signer leur dossier d'engagement par le président de la ligue de wilaya, et de présenter leur licence le jour «J». Les délais d'engagement expirent le lundi 29 avril à 12h00, a précisé l'instance fédérale.

TENNIS/13E TOURNOI INTERNATIONAL JUNIORS DE TLEMCCEN: L'Algérien Rihane domine le Marocain Saadi et passe en demi-finale

L'Algérien Youcef Rihane, s'est qualifié jeudi pour la demi-finale de la 13e édition du tournoi international de tennis «Juniors» de Tlemcen, qui se déroule au Tennis club de Mansourah, du 21 au 27 avril courant, après son succès devant le Marocain Ismail Saadi par deux sets à zéro (2-0).

Dans un match à sens unique, Rihane (70e mondial juniors) a remporté facilement le premier set 6-0, avant de confirmer dans le second set 6-2.

Lors de la demi-finale, programmée

vendredi, l'Algérien, tête de série N 1, sera opposé au vainqueur du match opposant le Français Allan Deschamps, tête de série N 4, à l'Espagnol Max Alcalá Gurri, tête de série N 5.

Rihane, vice-champion d'Afrique juniors, est l'unique algérien à avoir atteint ce tour avancé de la compétition après l'élimination des 11 autres algériens engagés dans les tableaux finaux (4 garçons et 7 filles) dès les 1e et 2e tours.

Quelques 76 athlètes issus de 24 pays, prennent part à ce rendez-vous inter-

national. Il s'agit de l'Algérie (pays hôte), Tunisie, Maroc, Egypte, Espagne, Australie, France, Suède, Italie, Danemark, Suisse, Roumanie, Belgique, Angleterre, Russie, Pologne, Finlande, Grèce, Burundi, Nigeria, Pays-Bas, Cameroun, Madagascar et Kenya. Les qualifications de ce tournoi classé en grade 2, se sont disputées les dimanche et lundi, alors que le tableau final a débuté mardi. Le juge arbitre algérien Hakim Fateh, dirige les ta Amine Bessaad est le directeur du tournoi.

AÏN DEFLA : Plus de 100 athlètes prennent part à la quatrième édition du tour cycliste

Au total, 108 coureurs issus de clubs représentant sept wilayas prennent part à la quatrième édition du tour cycliste de Aïn Defla (juniors et seniors) dont le coup d'envoi a été donné jeudi à proximité de la place des martyrs de la ville. Organisée conjointement par la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de Aïn Defla et la ligue locale de cyclisme, cette compétition de trois jours a été scindée en trois étapes dont la troisième (qui aura lieu samedi prochain) sera disputée à travers les artères du chef-

lieu de wilaya sous forme de circuit fermé. Outre le capital expérience qu'il est censé apporter aux athlètes, ce tour constitue une excellente opportunité pour préparer les athlètes de l'équipe nationale aux prochaines échéances se rapportant à la petite reine, a souligné le président de la ligue locale de cyclisme, Abderrahmane Benzahra, soutenant qu'à l'instar des éditions précédentes, ce quatrième rendez-vous devrait permettre l'émergence de jeunes talents susceptibles de représenter l'Algérie dans

le concert des nations. De son côté, le chargé de communication de la ligue de cyclisme de Aïn Defla, Khoutatmi Boukhatem Salim, a estimé que la tenue de pareille manifestation sportive est d'autant plus importante qu'elle permet l'ancrage du cyclisme notamment au sein de la frange juvénile, notant que nonobstant le volet purement sportif, la discipline a un grand impact sur le secteur du tourisme.

Longue de 110 km, la première étape de ce tour verra les coureurs traverser 9 com-

munes de la région ouest de la wilaya au moment où le coup d'envoi de la seconde étape (vendredi) sera donné à partir de la ville de Khémis Miliana (27 km à l'est de Aïn Defla), selon les organisateurs. Selon des observateurs bien avertis des affaires de la petite reine, les résultats finaux de la compétition ne vont pas déroger à la règle dans la mesure où ce sont les athlètes des équipes du GSP, Sovac et de l'AAtlas de Blida qui devraient monter sur les plus hautes marches du podium.

JEUX AFRICAINS-2019 : Les sélections algériennes (juniors et seniors) en stage à Soudania

Les sélections algériennes de lutte juniors et seniors (garçons et filles) effectueront à partir de samedi un stage au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales de Soudania (Alger), en prévision des Jeux africains-2019 au Maroc, a appris l'APS de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Le staff technique national, composé des entraîneurs Bendjada Maazou et Amar Chergui, a sélectionné 16 athlètes pour prendre part à ce stage qui se poursuivra jusqu'au 5 mai. C'est le premier stage des sélections algériennes juniors et seniors après avoir participé aux championnats d'Afrique, organisés du 26 au 31

mars dernier à Hammamet en Tunisie. Les sélections algériennes de différentes catégories poursuivent le programme de préparation établi par la direction technique nationale en prévision des championnats méditerranéens (cadets, U-23), prévus du 1 au 6 mai à Tunis et les Jeux africains 2019 au Maroc.

TIZI-OUZOU : Plus de 240 participants au 3eme Open international de Kabylie de Karaté Do

Quelques 245 athlètes issus de 23 wilayas et de deux pays étrangers participent à la 32eme édition de L'Open international de Kabylie de Karaté Do qui s'est ouvert ce vendredi à la salle Omnisport du stade premier Novembre de Tizi-Ouzou.

Organisé par la fédération algérienne de Karaté Do en collaboration avec la direction locale de la jeunesse et des sports, ce rendez-vous sportif de deux jours, met en compétition des athlètes dans la catégorie Senior Dames et hommes de 25 ligues. La participation étrangère reste timide puisqu'elle se résume à deux pays qui sont la Tunisie (29 athlètes) et la France (1 athlète), selon la fiche technique remise à la presse.

Cette première journée a été réservée aux éliminatoires et repêchages Kata Dames et hommes, et seniors dames et hommes kumité. Ces éliminatoires se poursuivront samedi avec l'organisation des finales dames et hommes. La cérémonie de remise de récompenses est prévue en fin de matinée, a-t-on appris des organisateurs qui ont relevé le bon niveau technique des combats de ce vendredi.

MONDIAL 2019 DE KEMPO:

L'Algérie avec 19 athlètes en Espagne pour une place parmi les premiers

L'équipe nationale de Kempo (seniors) composée de 19 athlètes, prendra part à la 16e édition du Championnat du monde (25-27 avril), en Espagne, avec l'objectif de rafler le maximum de médailles et décrocher une des premières places au classement général.

"La liste des athlètes concernés par le rendez-vous espagnol est close depuis le premier stage préparatif à Soudania. Toutes les conditions étaient réunies pour préparer les athlètes physiquement et techniquement. Nous visons le maximum de médailles et prendre une des premières places au classement général", a déclaré à l'APS, le président de la Fédération algérienne de kempo, Hicham Ouhlima.

Et d'enchaîner: "Le kempo est un art martial qui jouit d'une grande popularité dans le monde. Ce mondial s'annonce très relevé, du fait de la présence de concurrents de haut niveau. Pour notre part, nous allons nous donner à fond pour atteindre le dernier carré. L'équipe s'est bien préparée pour relever le défi". En prévision du mondial espagnol, l'équipe nationale a effectué quatre stages de préparation, en présence de 19 athlètes dont 4 dames. Quatre entraîneurs ont été désignés par la Fédération algérienne de kempo pour encadrer les athlètes au Mondial d'Espagne.

Il s'agit de Rabah Mahtout (Entraîneur en Chef/Fighting), Farid Bouhadjar (Entraîneur adjoint), Mohamed Amine Moukaf (Entraîneur/Dames), Reda Maazouz (Kata), outre le médecin fédéral Mohamed Defairi.

Lors de l'édition 2016 disputée en Roumanie en présence de 48 pays, les Algériens' avaient obtenu la 2e place devancés par le pays hôte, tandis que la 3e place est revenue aux Pays-Bas.

CAN-2019 U23 / ELIMINATOIRES: La sélection algérienne en stage à Sidi Moussa (FAF)

La sélection algérienne des moins de 23 ans (U23) effectuera un stage de préparation du 27 avril au 1er mai au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en prévision des échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Le sélectionneur national des U23, Ludovic Batelli, a établi une liste de 22 joueurs pour prendre part à ce regroupement. Les joueurs concernés par les compétitions du 27 et 28 avril avec leurs clubs respectifs sont autorisés à y prendre part et à rejoindre dans la soirée le lieu de regroupement, souligne l'instance fédérale sur son site officiel.

Les partenaires de Boudaoui préparent la double confrontation de juin contre la redoutable équipe du Ghana, comptant pour le 3e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 de la catégorie, qualificative aux Jeux Olympiques Tokyo-2020.

La manche aller entre Ghanéens et Algériens se jouera le 5 juin à Accra et le match retour aura lieu le 9 juin en Algérie. L'Algérie s'est qualifiée au 3e et dernier tour en dominant la Guinée Equatoriale (0-0, 3-1) tandis que le Ghana a surclassé le Gabon (4-0, 0-0). La phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des U-23 aura lieu en Egypte du 8 au 22 novembre avec la participation de 8 pays. Les trois premiers se qualifieront pour le tournoi des Jeux Olympiques Tokyo-2020.

Liste des 22 convoqués: Sifour Abdelmoumen (USM Alger), Daas Saïd (MC Alger), Gatal Oussama (USM Blida), Ben Maarouf Farouk (ASO), Mouali Hamza (Paradou AC), Khacéf Naoufel (NA Hussein-dey), Adoune Tarek (US Biskra), Azzi Imad-Eddine (NA Hussein-dey), Haddad Mouad (JSM Skikda), Tougati Mohamed (NA Hussein-dey), Farhi Brahim (JS Saoura), Douar Youcef (Paradou AC), Belarbi Kamel (USM Alger), Hamra Abderrahim (USM Alger), Boudaoui Hichem (Paradou AC), Benhamouda Billel (USM Alger), Boumechra Mohamed Réda (USM El Harrach), Kaïbou Abdelkader (ASO Chlef), Saadi Ismaïl (WA Tlemcen), Messaoudi Billel (WA Tlemcen), Benchaâ Zakaria (USM Alger), Kadour Cherif Chaker (ASO Chlef).

COUPE D'ALGÉRIE (DEMI-FINALES/RETOUR): La JSM Bejaia rejoint le CR Belouizdad en finale

La JSM Bejaia a rejoint le CR Belouizdad en finale de la Coupe d'Algérie de football en dépit de sa défaite devant l'ES Sétif (0-1), mi-temps (0-1) en match retour des demi-finales disputé jeudi au stade de l'Unité Maghrébine de Bejaia. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Samir Aïbou (14e) pour l'ESS. Lors du match aller, disputé à Sétif, la JSMB s'était imposée par (2-1) et se qualifié grâce aux 2 buts inscrits en déplacement. La JSM Bejaia, qui évolue en Ligue 2, atteint l'ultime étape de l'épreuve pour la deuxième fois de son histoire après celle de 2008 qu'elle avait remporté aux dépens du WA Tlemcen (1-1, 3-1 aux tab). La première demi-finale disputée mercredi, a vu, rappelle-t-on, la qualification du CR Belouizdad aux dépens du CS Constantine (2-0 après prolongations). Le match aller joué à Constantine, est revenu au CSC par (1-0). L'ES Sétif octuple détenteur de la Coupe au même titre que l'USM Alger et le MC Alger, n'a plus été sacré depuis 2012.

APS

LIGUE 1 (MATCHS EN RETARD) : Une mise à jour sous le signe du podium

Deux matchs de mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 de football sont au programme de samedi, où les quatre équipes en question se livrent une bataille sans merci pour s'accaparer une place sur le podium, synonyme d'une participation internationale la saison prochaine.



Le match Paradou AC - NA Hussein-Dey retient l'attention générale, vu son caractère derby et qui s'avère d'une importance capitale pour les deux clubs algérois, notamment les «Académiciens» (3es - 42 pts) qui pourraient, en cas de succès, ravir la 2e place à la JS Kabylie (2e - 43 pts) et surtout revenir à une seule longueur du leader, l'USM Alger (1er - 46 pts). Les camarades du goleador du championnat, Zakaria Naidji, vainqueurs lors de la 26e journée de la JS Saoura (2-0), sont fermement décidés à saisir cette opportunité avant d'entamer la dernière ligne droite de la compétition où 12 points sont encore en jeu.

Son adversaire du jour, le NAHD (6e - 35 pts), traverse en revanche une mauvaise passe comme en témoigne sa récente défaite dans l'autre derby algérois, devant le CR Belouizdad (2-0). «Ennasria», qui n'a pas perdu depuis

de recoller au peloton de tête, compte sur son éternel capitaine Ahmed Gasmî pour la relancer dans la course au podium et décrocher une 2e participation de suite à la Coupe de la Confédération. L'autre affiche de la mise à jour

MC Alger à Constantine puis au CRB à Alger, feront tout pour grignoter le maximum de points avant de retrouver la JS Kabylie pour le compte de la 27e journée prévue le 11 mai.

Le programme de samedi

Programme des rencontres comptant pour la mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 de football, prévues samedi:

Paradou AC - NA Hussein-dey à 16h00 (24e journée)
JS Saoura - CS Constantine à 18h00 (18e journée)

Classement

| | Pts | J |
|---------------------|-----|----|
| 1). USM Alger | 46 | 26 |
| 2). JS Kabylie | 43 | 26 |
| 3). Paradou AC | 42 | 25 |
| 4). MC Alger | 39 | 25 |
| 5). ES Sétif | 38 | 26 |
| 6). NA Hussein-Dey | 35 | 25 |
| 7). JS Saoura | 34 | 24 |
| 8). CS Constantine | 33 | 23 |
| -). CABB Arréridj | 33 | 26 |
| 10). CR Belouizdad | 30 | 25 |
| -). AS Aïn-M'lila | 30 | 26 |
| 12). DRB Tadjenanet | 29 | 26 |
| 13). MC Oran | 28 | 26 |
| -). O. Médéa | 28 | 26 |
| 15). MO Béjaïa | 26 | 26 |
| 16). USM Bel-Abbès | 23 | 25 |

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Aïn-M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

Le MC Oran et l'ASM Oran luttent pour leur maintien, les dirigeants au box des accusés

Les espoirs des férus de la balle ronde oranaise pour renouer avec la joie cette saison ont fondu comme neige au soleil puisque les deux clubs phares de la ville, le MCO et l'ASMO, luttent pour leur maintien en Ligues 1 et 2 respectivement, avant quelques journées du tomber de rideau des compétitions. Cette situation irrite au plus haut point les autorités locales qui n'ont pas lésiné sur les moyens pour booster les deux formations afin d'atteindre les objectifs assignés, mais en vain, poussant le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS) Badreddine Garbi à pointer du doigt les responsables des deux équipes. «Normalement, les responsables des clubs de football de la wilaya d'Oran devront méditer la leçon. Car, maintenant, on ne comprend pas les résultats des deux premiers clubs de la ville. Nous avons nourri beaucoup d'espoirs au début de la saison. Pour nous, le Mouloudia devait jouer le podium, alors que l'ASMO avait pour mission d'accéder. Or, les deux équipes jouent le maintien», peste le DJS. «Ce n'est pas normal parce que le problème ne vient pas des moyens. Il faut

préciser que les présidents de club de football ont eu les moyens qu'il fallait. Les autorités de la wilaya ont joué pleinement leur rôle, y compris la DJS. Nous défions quiconque qui dira le contraire. En contrepartie, on constate que les équipes jouent leur survie», ajoute-t-il. Ce même responsable a été contraint d'apporter ces précisions après que certains fans dans les deux clubs ont fait porter aux autorités locales une partie de la responsabilité quant à la situation prévalant au niveau des deux clubs phares de la capitale de l'Ouest.

Tout Oran retient son souffle

A quatre journées de la clôture de la Ligue 1, le MCO, qui reste sur deux défaites

de rang, ne dispose que de deux points d'avance sur le 14e et troisième potentiel reléguable, alors qu'un troisième déplacement de rang l'attend lors de la prochaine journée à Tadjenanet pour y affronter le Difaâ local, un concurrent direct dans la course au maintien.

Dans ce club, le président Ahmed Belhadj, qui est à sa cinquième saison aux commandes administratives, est plus que jamais décrié. Alors qu'il vient de renouveler sa confiance à son entraîneur français, Jean-Michel Cavalli, le quatrième coach à prendre les destinées techniques des «Hamraoua» cet exercice, des pressions énormes sont exercées sur lui pour le limoger.

Pis, lors de l'enterrement du supporter du MCO décédé suite à l'accident de route dont a été victime un groupe de fans oranais après le match à Tizi-Ouzou dimanche dernier, le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a été interpellé par de nombreux supporters lui demandant d'intervenir pour nommer un comité de sauvetage et limoger le coach français qui serait également décrié par ses joueurs mêmes à cause de sa stratégie «ultra-défensive», in-

dique-t-on. Quant à l'ASMO, la situation se présente sous de meilleurs auspices, puisque la formation de M'dina J'dida pourrait bien assurer son maintien dès dimanche prochain à l'occasion de la réception de l'Amel Boussaâda, dans le cadre de la 29e et avant-dernière journée de Ligue 2, si elle remporte les trois points de la victoire.

Cependant, aux yeux des autorités locales, le bilan de cette équipe est négatif sur toute la ligne, vu que l'objectif tracé en début de saison était de décrocher l'une des trois premières places donnant accès à l'élite.

Là aussi, les dirigeants sont au box des accusés, à cause notamment de leur mauvais casting, aussi bien en matière de joueurs que d'entraîneurs. À l'approche de la fin de saison, c'est tout Oran, privé de titres depuis la dernière consécration du MCO en Coupe d'Algérie en 1996, qui croise les doigts de peur de voir les Mouloudéens subir le même sort d'il y a 11 ans quand l'équipe avait rétrogradé au deuxième palier, tout en priant pour que la délivrance à l'ASMO ait lieu dès dimanche prochain.

KLOPP NE VEUT RIEN LÂCHER

Jürgen Klopp n'entend rien lâcher d'ici le terme de la saison de Premier League. Il espère un faux-pas de Manchester City. "Il n'en restera qu'un, c'est comme les Highlanders. (...) Nous ne jouons pas uniquement pour être champions à la fin de la saison. C'est un grand objectif, que vise cette équipe pour la première fois. Nous sommes proches à l'heure actuelle, nous pouvons encore y arriver. Le fait de lutter pour le titre est déjà bien et plutôt surprenant, car la saison passée nous étions à 25 points. Il n'y a que du positif, nous devons continuer", a lancé le technicien allemand en conférence de presse.



MARCO ASENSIO EST HEUREUX À MADRID

Auteur d'une saison plus mitigée que lors des précédentes, Marco Asensio peine encore à s'imposer au Real Madrid. De quoi attiser les convoitises de nombreux clubs étrangers et notamment en provenance d'Angleterre. Récemment, les médias espagnols dévoilaient un intérêt prononcé de Manchester United pour le milieu offensif ibérique. La Juventus se serait également manifestée pour tenter

d'acquérir le joueur de 23 ans, buteur lors de la finale de la Ligue des Champions en 2017. Interrogé par ESPN, son agent, Horacio Gaggioli, a confirmé que le Real avait déjà reçu des offres pour son ailier.

« Au cours de l'année dernière, il y a eu des offres (pour Asensio) à hauteur de 150 et 180 millions d'euros mais Madrid n'a rien voulu entendre », a-t-il indiqué. Si les Merengues veulent le conserver, qu'en est-il de Asensio ? « Il y a toujours un intérêt pour Marco des autres grands clubs, pour voir s'il voulait partir, ce qui est normal vu le joueur qu'il est. Mais il a toujours dit qu'il était heureux à Madrid, qu'il ne souhaitait que réussir là-bas. Il est encore jeune, il s'améliore constamment et le club est très heureux avec lui aussi », confie le représentant de l'international espagnol.

Zinedine Zidane compterait toujours sur Marco Asensio en vue de la saison prochaine. Avec l'arrivée de nombreuses recrues, comme Eden Hazard par exemple, la concurrence devrait cependant être rude pour se faire une place dans l'effectif du technicien français.

LUKAKU : «J'espère jouer en Serie A un jour»

L'attaquant belge a admis que ce serait "un rêve" de jouer un jour en Italie, alors que la Juventus et l'Inter seraient intéressés.

L'attaquant de Manchester United Romelu Lukaku a laissé entendre qu'il pourrait quitter Old Trafford, avouant que c'était "un rêve" de jouer un jour en Serie A. L'international belge de 25 ans a passé ces deux dernières saisons au Théâtre des rêves après y avoir été transféré à l'été 2017 en provenance d'Everton. Depuis, il a inscrit 42 buts en 95 apparitions avec les Red Devils. Pour autant, il a aussi été régulièrement critiqué pendant cette période. Romelu Lukaku s'est récemment retrouvé derrière Marcus Rashford dans la hiérarchie des avant-centres manouisiens.

Dans une interview pour Sky Italia, il a révélé qu'il ambitionnait de jouer un jour en Italie : "Jouer en Serie A est un rêve, ce serait vraiment un rêve. J'espère pouvoir y jouer tôt ou tard, même si pour l'instant je suis concentré sur United."

Les hommes d'Ole Gunnar Solskjaer sont actuellement sixièmes de Premier League après s'être inclinés à domicile contre Manchester City ce mercredi (0-2), et alors que Chelsea se présente ce week-end. Le club a connu une saison agitée avec le départ de José Mourinho, remplacé en décembre par le Norvégien. Lukaku a cotoyé Mourinho à Chelsea, avant de devoir partir à Everton. "Je voulais jouer [à Chelsea], mais Mourinho ne voulait pas donc je suis parti, a-t-il déclaré. Je ne me suis jamais disputé avec lui, mais si une chose ne va pas, je pense qu'il vaut mieux partir. Quand nous nous sommes retrouvés il m'a tant donné, je suis serai éternellement reconnaissant."

Brahim Diaz, Zidane a aimé

Au sein d'une formation remaniée, le milieu offensif arrivé de Manchester City cet hiver s'est montré à son avantage jeudi soir lors du match nul du Real Madrid à Getafe (0-0). L'Hispano-Marocain pourrait toutefois être prêté la saison prochaine.

Le Real Madrid vit une fin de saison un peu étrange, sans grand objectif, ce qui incite Zinedine Zidane à faire quelques tests grandeur nature en vue de la saison prochaine. Revenu aux affaires alors que les Merengues étaient déjà éliminés de la Ligue des champions et de la course au titre en Liga, le mythique entraîneur français n'hésite pas à rebattre les cartes au sein de son effectif. Jeudi soir, à l'occasion d'un déplacement à Getafe, c'est le jeune Brahim Diaz (19 ans) qui a eu sa chance, honorant au passage sa deuxième titularisation de la saison.



Sa blessure, Neymar s'explique

Blessé au mois de janvier face à Strasbourg (2-0) en Coupe de France, Neymar a fait son retour sur les terrains avec le Paris Saint-Germain à l'occasion de la réception de Monaco (3-1), dimanche dernier.

Une longue absence sur laquelle le Brésilien a tenu à revenir, notamment en ce qui concerne les circonstances de sa blessure. "Les critiques sont peut-être liées à la manière dont je joue sur le terrain, au fait que mes adversaires sont agacés. Mais dans ce cas, on commence à donner raison aux joueurs qui mettent des coups et qui font des fautes par rapport à ceux qui dribblent et qui marquent. (...) On dit que je plonge souvent mais je me suis blessé car j'ai refusé de me laisser tomber, justement. J'ai pris trois, quatre coups et je suis resté debout, et c'est après que je me suis blessé", a affirmé l'ancien joueur du Barça lors d'une interview accordée à ESPN.



ALGÉRIE-TUNISIE Le ministre des AE, Sabri Boukadoum en visite en Tunisie



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum effectuée, les 26 et 27 avril en cours, une visite en Tunisie, à l'invitation de son homologue tunisien, Khemaies Jhinaoui, a indiqué jeudi un communiqué de son département ministériel. Cette visite «sera l'occasion d'examiner les relations entre les deux pays frères et les moyens de les renforcer dans les différents domaines, et d'échanger les points de vues sur les questions arabes, régionales et internationales d'intérêt commun», a précisé le communiqué.

AADL 2 : 53.989 souscripteurs ayant versé la première tranche convoqués pour le choix des sites

La cinquième opération de choix des sites au titre du programme AADL 2, a été lancée jeudi à Alger, au profit de 53.989 souscripteurs de 26 wilayas ayant versé la première tranche.



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud a supervisé le lancement de l'opération de choix du site en présence des cadres du ministère et du Directeur général (DG) de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL).

L'opération concerne les wilayas de Laghouat, Batna, Blida, Bouira, Tébessa, Tiaret, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Mostaganem, Bordj Bou

Ariridj, Mila, Mascara, Oran, Illizi, Sétif, Skikda, Sidi Bel-Abbès, Annaba, Médéa, Tissemsilt, Souk Ahras, Tizapa, Relizane et Ain Témouchent. Le quota de la wilaya d'Alger concerne 10.818 souscripteurs, contre 6.800 de Blida, 4.129 de Tizi Ouzou, 4.077 d'Annaba, 2.450 de Tiaret, 2.300 de Jijel et 2000 d'Oran.

Une fois le site choisi, les souscripteurs peuvent retirer leur ordre de versement à partir de leur domicile

et procéder au paiement de la deuxième tranche, a indiqué M. Beldjoud, relevant que l'opération se poursuivra jusqu'à ce que l'ensemble des souscripteurs soient convoqués.

Les souscripteurs n'ayant pas reçu de convocations pour cette opération, seront convoqués lors de la prochaine, a-t-il rassuré. Selon M. Beldjoud, les projets «AADL» sont sur la bonne voie et selon l'agenda arrêté.

HADJ 2019: La protection civile mobilise 200 agents pour accompagner les pèlerins

La Direction générale de la protection civile (DGPC) a mobilisé, cette année, un contingent composé de 200 agents pour accompagner les pèlerins algériens sur les Lieux Saints de l'islam, dans l'accomplissement des rites du Hadj, en qualité de membres de la Mission, a-t-on appris auprès des mêmes services. Dans ce cadre, la Protection civile a organisé, jeudi, à l'Unité d'instruction et d'entraînement de Dar El Beida, une journée d'études et de formation au profit d'agents désignés parmi le



chargé de l'encadrement des pèlerins sur les Lieux Saints. Lors de cette rencontre, il a été question des différents points relatifs à la réussite de la saison du hadj 2019 en termes de préparation et de formation, en confiant de nouvelles missions aux agents de la protection civile lors de cette saison. La rencontre a été marquée par l'organisation d'ateliers de formation au profit des agents sur les différentes tâches qu'il auront à accomplir au sein de la Mission du hadj, ainsi que les mesures prises et en vigueur, selon les centres des pèlerins algériens dans les lieux saints (à la Mecque, à Médine et à Djeddah). La Direction générale de la protection civile participe à la Mission du hadj relevant de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) depuis 2008, avec un contingent composé d'une centaine d'éléments, tandis que 200 agents de la protection civile ont été mobilisés l'année précédente.

PRÉSIDENTIELLE DU 4 JUILLET : 45 lettres d'intention à la candidature déposées au ministère de l'Intérieur

Le bilan provisoire de la remise des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 4 juillet prochain compte 45 lettres d'intention déposées, indique jeudi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. «Le ministère de l'Intérieur informe que suite à la



convocation du corps électoral pour le jeudi 4 juillet 2019, le bilan provisoire de

la remise des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les

postulants à la candidature à l'élection de la Présidence de la République, arrêté le mercredi 24 avril 2019, compte 45 lettres d'intention déposées», note la même source. Les concernés ont pu bénéficier des quotas de formulaires de souscription, en application des dispositions légales en vigueur, ajoute le communiqué, relevant que l'opération se déroule dans de «bonnes conditions».

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

Un terroriste qui avait rallié les groupes terroristes en 2018, s'est rendu jeudi aux autorités militaires à Tamanrasset, alors qu'un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a découvert une cache d'armes et de munitions dans la même région, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et grâce aux efforts de l'ANP, le terroriste Moulaï Mohamed El-Saleh dit «Saleh» s'est rendu, le 25 avril 2019, aux autorités militaires à Tamanrasset/6eRM. Ce terroriste avait rallié les groupes terroristes en 2018», précise le communiqué. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP a découvert «une cache d'armes et de munitions contenant un (01) fusil semi-automatique de type Simonov, trois (03) fusils à répétition, trente (30) obus de mortier de calibre 82 mm et 3134 cartouches». Par ailleurs, un autre détachement de l'ANP a découvert et détruit «deux (02) casemates, une (01) bombe de confection artisanale, des substances de fabrication d'explosifs à Jijel/5eRM et Tizi-Ouzou/1eRM». Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la criminalité organisée, les élé-

ments de Gendarmerie nationale et les Gardes-côtes à Mila, Skikda et Batna/5eRM «ont arrêté huit (08) contrebandiers et saisi un (01) véhicule, 184 cartouches calibre 16 mm, 310 grammes de poudre noire, 1840 comprimés psychotropes et un drone». D'autre part, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Djanet, Biskra/4eRM et Ain-Guezam, Bordj Badji Mokhtar/6eRM, quinze (15) orpailleurs et saisi trois (03) véhicules, 12 groupes électrogènes, 11 marteaux piqueurs, quatre (04) téléphones portables, 11 sacs remplis de pierres utilisées pour extraction de substances précieuses et trois (03) camions chargés de marchandises», tandis que «des tentatives de contrebande d'une quantité de carburant s'élevant à 1965 litres ont été mises en échec par les Gardes-frontières respectivement à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref/5eRM». Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine des détachements de l'ANP et les éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Tlemcen/2 RM et Béchar/3 RM, Djanet/4 RM et Souk-Ahras/5 RM, 16 immigrants clandestins de différentes nationalités», ajoute la même source.

PRÉSIDENTIE

Fin de fonctions pour Hamid Melzi

Il a été mis fin, mercredi, aux fonctions de M. Hamid Melzi, en tant que Directeur général de l'Etablissement public "SAHEL", a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Il a été mis fin, ce jour, mercredi 24 avril 2019, aux fonctions de M. Hamid Melzi, Directeur général de l'Etablissement public "SAHEL", précise la même source.

APS

